



Bulletin Officiel

N°7681 Jeudi 27 août 2026

www.cmf.tn

31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- INITIEE PAR LA SOCIETE « B.A GLASS B.V »	3
PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	9
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	15
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	19
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	23

AVIS DES SOCIETES

<u>CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UN OPCVM</u>	
SICAV ENTREPRISE	25

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE, SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES - STA
- ESSOUKNA

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

- AMEN PREMIERE SICAV

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la
Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- initiée par la société « B.A GLASS B.V »**

Par décision **n° 42 du 31 juillet 2026**, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la société « B.A GLASS B.V », visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société « B.A GLASS B.V » (société à responsabilité limitée de droit néerlandais), est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Intermédiaires en bourse chargés du dossier :

- ✓ MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au Green Center- Bloc C 2^{ème} étage. Rue du Lac constance –1053 Les Berges du Lac–, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.
- ✓ Tunisie Valeurs en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis à l'Immeuble Integra. Centre Urbain Nord –1082 Tunis Mahrajène–, est l'établissement chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

-La société « B.A GLASS B.V » détient directement **16 205 315** actions représentant **41,28%** du capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–.

-La société « B.A GLASS B.V » détient indirectement une action SOTUVER (action détenue par M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société).

-La société « B.A GLASS B.V » a déclaré agir de concert avec le Groupe BAYAHY qui détient **16 205 315** actions représentant **41,28%** du capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société « B.A GLASS B.V » vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–qu'elle ne détient pas, soit **6 843 844** actions représentant **17,43%** du capital de la société. La société « B.A GLASS B.V » s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

Il convient de noter que les actionnaires personnes physiques et morales appartenant au Groupe BAYAHY détenant 16 205 315 actions (soit 41,28% des droits de vote de la société), ont manifesté, individuellement, par écrit, leurs décisions de ne pas céder leurs actions dans le cadre de l'offre en question.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **13,390 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB, soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société « B.A GLASS B.V » et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°12 du 02 avril 2026 :

- Autorisant la société à acquérir un bloc de titres lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER-. L'opération en question a été réalisée en date du 16 avril 2026 et a porté sur l'acquisition par la société « B.A GLASS B.V » de **16 204 636** actions SOTUVER représentant **41,280990%** du capital de ladite société.
- Soumettant la société « B.A GLASS B.V » à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- qu'elle ne détient pas.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :**1- Politique industrielle :**

La société « B.A GLASS B.V » n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique industrielle de la SOTUVER.

2- Politique financière :

La société « B.A GLASS B.V » n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique financière de la SOTUVER.

3- Politique sociale :

La société « B.A GLASS B.V » n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique sociale de la SOTUVER.

4- Intentions vis-à-vis du marché boursier :

L'acquéreur n'a pas l'intention de procéder à une Offre Publique de Retrait. Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat obligatoire, la société « B.A GLASS B.V » viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société SOTUVER, elle s'engage à rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché (minimum 10 % du capital) et ce, en vue de maintenir la cotation des titres de la société visée.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et le Groupe BAYAH :

Un accord de vente et d'achat d'actions a été signé en date du 16 décembre 2025 entre la société « B.A GLASS B.V » et le Groupe BAYAH. Les parties sont convenues de la cession d'un bloc de 16 204 636 actions, d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 41,28% du capital de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER ». Cette opération vise à maintenir une participation

égale entre la société « B.A GLASS B.V » et le Groupe BAYAHY au sein du capital de la SOTUVER et ce, dans une volonté de gestion paritaire et de co-contrôle de la société.

Conformément aux dispositions du pacte d'actionnaires et de la déclaration d'intention, la parité est prévue dans la répartition du capital social, sans pour autant être retenue pour la composition du Conseil d'Administration.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **05 août 2026 au 26 août 2026 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leurs intermédiaires agréés administrateurs jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **26 août 2026**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions SOTUVER sera suspendue durant les séances de bourse du **03 août 2026 et du 04 août 2026, et reprendra à partir du 05 août 2026**.

XII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER »

- **Siège social :** Zone industrielle Djebel Elouest, Route Zaghouan Km 21, -1111 Bir Mcharga- BP 48, Tunisie.

- **Téléphone :** (+216) 72 640 650 - **Fax :** (+216) 72 640 701

- **Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Législation :** La Société est régie par le code des sociétés commerciales. Elle est également régie par la loi N° 2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi de l'investissement.

- **Date de constitution :** 01/10/1963.

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité** : Tunisienne

- **Objet social (Article 3 des statuts)** :

La société a pour objet :

- Toute étude technique, économique, financière et commerciale ayant pour but la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tout article en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre, ainsi que la fabrication chimiques annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- L'implantation, la construction, l'installation, l'acquisition, la gestion et l'exploitation de toutes les industries relatives à la fabrication des articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre de produits chimiques annexes ou connexes ainsi que toute opération commerciale y afférente.
- D'une façon générale, toute opération industrielle, commerciale, mobilière, immobilière, financière se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus visés.

- **Identifiant unique** : 0002443J

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :

Conseil d'Administration :

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat
M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago	Lui - même	Président ⁽¹⁾	2026-2028 ⁽²⁾
M. Yahia BAYAH	Lui - même	Administrateur	2024-2026 ⁽³⁾
M. Abdelaziz RASSAA	Lui - même	Administrateur indépendant	2024-2026 ⁽³⁾
M. DE SOUSA ARAUJO SOARES Alberto ⁽⁴⁾	Lui - même	Administrateur	2024-2026
M. Khaled BAYAH	Lui - même	Administrateur	2026-2028 ⁽⁵⁾
Mme. ANA ISABEL DUARTE MONTEIRO MOREIRA	Elle - même	Administrateur	2026-2028 ⁽⁵⁾

(1) Le Conseil d'Administration de la SOTUVER tenu le 07/07/2026 a décidé de nommer M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago en tant que Président du Conseil d'Administration pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

(2) Le Conseil d'Administration réuni en date du 13/04/2026 (à 10H00) a pris acte de la démission de M. Taieb BAYAH de son mandat d'administrateur prenant effet à compter de la date de l'enregistrement en bourse de l'acquisition par BA Glass BV de 41,28% du capital social de la SOTUVER et a décidé d'accepter ladite démission et de coopter à compter de cette même date et en remplacement de l'administrateur démissionnaire, M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.

Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026.

La même Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026 a renouvelé le mandat de M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2028.

(3) Mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/06/2024.

(4) Le Conseil d'Administration réuni en date du 13/04/2026 (à 9H00) a pris acte des démissions de la CFI et de M. Khaled BAYAH de leur mandat d'administrateur prenant effet à compter de la date de l'enregistrement en bourse de l'acquisition par BA Glass BV de 41,28% du capital social de la SOTUVER et a décidé d'accepter lesdites démissions et à coopter, à compter de cette même date et en remplacement des administrateurs démissionnaires, les personnes suivantes :

-M. DE SOUSA ARAUJO SOARES Alberto ;

-M. SARAIVA CRUZ DE VALADARES COELHO Reinaldo José.

et ce, pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs.

Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026.

(5) L'Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026 a nommé M. Khaled BAYAH et Mme. ANA ISABEL DUARTE MONTEIRO MOREIRA en tant que nouveaux administrateurs et ce, pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2028.

NB : Il est à signaler que la SOTUVER s'est engagée, en date du 05/06/2026, à lancer, au cours de l'année 2026, deux appels à candidature : un premier pour la désignation d'un administrateur indépendant et un second pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ce, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement Général de la Bourse.

Direction :

Membres	Qualité	Mandat
M. Khaled BAYAH*	Directeur Général	2026-2030
M. Skander CHAOUACH**	Directeur Général Adjoint	2025-2026

*Constatant l'expiration du mandat de M. Khaled BAYAH en qualité de Directeur Général de la société, le Conseil d'Administration réuni en date du 22/04/2026 a décidé de renouveler ledit mandat pour une période de 4 ans à compter de l'enregistrement en bourse de l'opération de cession de 41,28% du capital social de la SOTUVER au profit de BA Glass BV intervenu le 16/04/2026.

**Nomination par le Conseil d'Administration du 08/09/2025 pour une durée d'une année à compter du 08/09/2025 au 08/09/2026.

Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société « AMC Ernst & Young Tunisie » représentée par M.Achref Guermech, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	EY Tower, Avenue Fadhel Ben Achour. Centre Urbain Nord. 1003 Tunis. Tel : (+216) 31 342 111 Fax : (+216) 70 164 810	2025 - 2027*
Société « Conseil Audit Formation (PwC) »** représentée par Mme. Abir MATMATI, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	Immeuble The Screen. Lotissement Les Pins. Zone Nord Est. Les Berges du Lac II. 1053 Tunis. Tel : (+216) 71 160 000 Fax : (+216) 71 861 789	2026 - 2028

* Mandat renouvelé par l'AGO du 20/06/2025. Ledit mandat expire à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

**Nommé par l'AGO du 07/07/2026 dont le mandat expire à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028 et ce, en remplacement de la société « InFirstAuditors » représentée par M. Mohamed TRIKI.

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 39 254 475 dinars
- **Valeur nominale** : 1 dinar
- **Nombre total des droits de vote** : 39 254 475 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 39 254 475 actions
- **Nombre d'actionnaires** : 3 124 actionnaires.
- **Structure du capital de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » à la date du dépôt du projet de l'OPA obligatoire :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
B.A GLASS B.V	16 205 315	16 205 315	41,28%	16 205 315	41,28%
Groupe BAYAH	16 205 315	16 205 315	41,28%	16 205 315	41,28%
M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago	1	1	0,00%	1	0,00%
Autres	6 843 844	6 843 844	17,43%	6 843 844	17,43%
Total	39 254 475	39 254 475	100,00%	39 254 475	100,00%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société SOTUVER arrêtés au 31 décembre 2025 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7642 du mercredi 01/07/2026.

4-2 Etats financiers consolidés du groupe SOTUVER arrêtés au 31 décembre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7642 du mercredi 01/07/2026.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société SOTUVER arrêtés au 30/06/2026 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7659 du vendredi 24/07/2026.

5- Entreprises comprises dans la consolidation :

Société	Siège social	Pourcentage de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1111 Zaghuan - Tunisie	100%	Mère	Intégration Globale
VETRO MEDITERRANEO SARL	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1100 Zaghuan - Tunisie	80%	Filiale	Intégration Globale
SABLES VERRIERS DE TUNISIE SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1141 Zaghuan - Tunisie	65%	Filiale	Intégration Globale
ADRIAVETRO SARL	16, Via Marco Polo, 1666020 San Giovanni Teatino (Chieti) Abruzzes - Italie	75%	Filiale	Intégration Globale
SOTUVER GLASS INDUSTRIES SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1123 Zaghuan - Tunisie	100%	Filiale	Intégration Globale
SOTUVER GREEN SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1123 Zaghuan - Tunisie	100%	Filiale	Intégration Globale
OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS SA	Rue des Grains, Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1123 Zaghuan - Tunisie	45%	Entreprise associée	Mise en Equivalence

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. نمط الحوكمة: وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة: عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. إدارة المخاطر والفرص: تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. مؤشرات كمية و/أو نوعية: الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوفية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وأدائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقا لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛
- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:
 - ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
 - ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوأة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدّر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكّر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبالعوامل الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتنسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام التراتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UN OPCVM

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005

Siège social : 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

SICAV ENTREPRISE informe ses actionnaires et le public que, suivant le procès-verbal enregistré le 12 août 2026 à la recette des finances rue d'Autriche-Tunis, son conseil d'administration, réuni le 20 mai 2026, a décidé de nommer Monsieur Mohamed KOOLI en tant que Président du Conseil d'Administration de la SICAV.

2026- AS – 1052

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn

email : cmf@cmf.tn

Le Président du Collège Délégué

M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -> et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreiddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Oest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109. Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR INTECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne d'Automobiles « STA S.A »
Siège social : ZI Borj Ghorbel – 2096 Ben Arous – Tunisie

La société Tunisienne d'Automobiles STA, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Mohamed AFFES (Cabinet Chaabane pour le Conseil la Formation et l'Audit SARL) et Mr Housseem KALLEL (société 3A CONSULTING).

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2026

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		407 300	368 848	404 880
Moins : amortissements -Immobilisations incorporelles		(290 071)	(225 835)	(255 598)
	IV.1	117 229	143 013	149 282
Immobilisations corporelles		23 916 503	21 468 708	22 544 574
Moins : amortissements -Immobilisations corporelles		(6 708 277)	(5 775 895)	(6 182 300)
	IV.2	17 208 226	15 692 812	16 362 274
Autres Immobilisations financières		130 131	4 131	30 131
Moins : provisions		-	-	-
	IV.3	130 131	4 131	30 131
Total des actifs immobilisés		17 455 586	15 839 956	16 541 686
Autres actifs non courants	IV.4	1 157 510	134 629	225 497
Total des actifs non courants		18 613 096	15 974 585	16 767 184
Actifs courants				
Stocks		66 704 466	73 106 819	53 414 056
Moins : Provisions - Stocks		(109 575)	(149 814)	(110 387)
	IV.5	66 594 891	72 957 005	53 303 668
Clients et comptes rattachés		8 404 445	12 191 829	13 290 917
Moins : Provisions - Clients		(78 944)	(75 642)	(70 759)
	IV.6	8 325 501	12 116 187	13 220 157
Autres actifs courants		4 297 677	5 979 327	5 536 673
Moins : provisions Autres actifs courants		(41 434)	(41 434)	(41 434)
	IV.7	4 256 243	5 937 893	5 495 239
Placement à c.terme et autres actifs financiers	IV.8	52 537 554	41 608	-
Moins : provisions		-	-	-
		52 537 554	41 608	-
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	19 635 354	7 440 201	11 342 602
Total des actifs courants		151 349 544	98 492 894	83 361 667
Total des actifs		169 962 639	114 467 479	100 128 851

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2026

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Capitaux propres				
Capital social		20 000 000	20 000 000	20 000 000
Reserve légale		2 000 000	1 567 242	1 567 242
Primes d'émission		2 109 000	2 109 000	2 109 000
Primes de fusion		8 595	8 595	8 595
Résultats reportés		12 804 687	3 299 335	3 299 335
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.10	<u>36 922 282</u>	<u>26 984 171</u>	<u>26 984 171</u>
Résultat de la période		6 195 648	4 559 878	9 938 111
<u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u>		<u>43 117 930</u>	<u>31 544 049</u>	<u>36 922 282</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	126 627	232 042	126 627
Provisions	IV.12	-	101 660	-
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>126 627</u>	<u>333 703</u>	<u>126 627</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	87 506 554	55 715 186	46 295 778
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	IV.14	5 866 298	1 538 460	560 795
Autres passifs courants	IV.15	5 669 578	1 286 617	4 459 483
Autres passifs financiers	IV.16	27 675 653	24 027 689	11 763 886
Concours bancaires	IV.17	-	21 776	-
<u>Total des passifs courants</u>		<u>126 718 083</u>	<u>82 589 728</u>	<u>63 079 942</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>126 844 710</u>	<u>82 923 430</u>	<u>63 206 568</u>
Total des capitaux propres et passifs		169 962 639	114 467 479	100 128 851

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er janvier 2026 au 30 Juin 2026

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Produits d'exploitation				
Revenus	V.1	87 124 201	73 579 732	171 184 072
Autres produits d'exploitation	V.2	985 927	1 399 406	2 518 253
Total des produits d'exploitation		88 110 128	74 979 137	173 702 324
Charges d'exploitation				
Variation stocks	V.3	(13 290 410)	692 830	20 385 594
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	87 666 381	63 663 080	128 184 266
Autres Achats d'approvisionnements consommés	V.5	198 065	125 920	281 093
Charges de personnel	V.6	2 047 257	1 249 208	3 231 827
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.7	821 054	609 364	1 063 386
Autres charges d'exploitation	V.8	2 124 253	1 692 065	4 315 628
Total des charges d'exploitation		79 566 599	68 032 467	157 461 795
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>8 543 529</u>	<u>6 946 670</u>	<u>16 240 529</u>
Charges financières nettes	V.9	(294 983)	(1 149 119)	(2 745 934)
Produits des placements	V.10	243 140	232 536	302 758
Autres gains ordinaires	V.11	9 682	14	87 872
Autres pertes ordinaires	V.12	(8 903)	(53 506)	(166 249)
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>8 492 465</u>	<u>5 976 596</u>	<u>13 718 975</u>
Impôt sur les sociétés	V.13	(2 296 817)	(1 416 718)	(3 780 864)
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>6 195 648</u>	<u>4 559 878</u>	<u>9 938 111</u>
Résultat net de la période		6 195 648	4 559 878	9 938 111

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 1er janvier 2026 au 30 Juin 2026

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		6 195 648	4 559 878	9 938 111
Ajustements pour :				
● Amortissements & provisions	V.7	821 054	609 364	1 063 386
● Reprise provisions	V.2	(181 147)	(186 276)	(305 447)
Variations des :				
● Variation des stocks	VI.1-1	(13 290 410)	692 830	20 385 594
● Variation des créances clients	VI.1-2	4 886 472	(9 251 550)	(10 350 638)
● Variation des Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	VI.1-3	5 305 503	1 355 389	377 724
● Variation des autres actifs	VI.1-4	1 225 219	(9 883)	474 378
● Variation des fournisseurs d'exploitation	VI.1-5	41 210 776	(6 338 652)	(15 758 060)
● Variation des autres dettes	VI.1-6	1 217 266	301 024	3 340 069
● Variation blocage de fonds en couverture des LC	VI.1-7	(52 523 777)	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(5 133 396)	(8 267 876)	9 165 117
Flux de trésorerie liés à l'investissement				
● Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	VI.2-1	(1 374 349)	(122 191)	(1 234 089)
● Encaissements suite à la Cession d'Imm. Corp. & Incorp.	VI.2-2	-	-	-
● Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Finan	VI.2-3	(100 000)		(26 000)
● Décaissements pour Acqu. Autres ANC	VI.2-4	(1 004 099)	(97 650)	(233 170)
Flux de trésorerie affectés à l'investissement		(2 478 448)	(219 841)	(1 493 260)
Flux de trésorerie liés au financement				
● Opérations sur le capital	VI.3-1	-	-	-
● Dividendes & autres distributions	VI.3-2	-	(4 080 000)	(4 080 000)
● Encaissements d'emprunts CCT&CMT	VI.3-3	33 744 541	37 863 685	84 290 207
● Remboursement d'emprunts CCT&CMT	VI.3-4	(17 839 946)	(26 242 862)	(84 904 781)
Flux de trésorerie affectés au financement		15 904 596	7 540 824	(4 694 574)
Variation de trésorerie		8 292 752	(946 894)	2 977 283
Trésorerie au début de la période	VI.4-1	11 342 602	8 365 319	8 365 319
Trésorerie à la clôture de la période	VI.4-2	19 635 354	7 418 425	11 342 602
Liquidités à l'actif du bilan		19 635 354	7 440 201	11 342 602
Concours bancaires au passif du bilan		-	(21 776)	-
Trésorerie selon le bilan		19 635 354	7 418 425	11 342 602

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	30/06/2026	31/12/2025		30/06/2026	31/12/2025		30/06/2026	31/12/2025
Revenus	87 124 201	171 184 072	Coût d'achat des marchandises vendues	74 574 035	148 850 954			
Autres produits d'exploitation	985 927	2 518 253						
Production	88 110 128	173 702 324	Achats consommés	74 574 035	148 850 954	Marge commerciale	13 536 093	24 851 371
Marge commerciale	13 536 093	24 851 371	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	1 775 535	3 786 908			
<u>Sous total</u>	13 536 093	24 851 371	<u>Sous total</u>	1 775 535	3 786 908	Valeur ajoutée brute	11 760 558	21 064 463
Valeur ajoutée brute	11 760 558	21 064 463	Impôts et taxes	348 718	528 721			
			Charge de personnel	2 047 257	3 231 827			
<u>Sous total</u>	11 760 558	21 064 463	<u>Sous total</u>	2 395 975	3 760 548	Excédent brut d'exploitation	9 364 583	17 303 916
Excédent brut d'exploitation	9 364 583	17 303 916	Charges financières nettes	294 983	2 745 934			
Autres gains ordinaires	9 682	87 872	Dotation aux amortissements & aux provisions	821 054	1 063 386			
Produits financiers	243 140	302 758	Autres pertes ordinaires	8 903	166 249			
			Impôt sur les bénéfices	2 296 817	3 780 864			
<u>Sous total</u>	9 617 406	17 694 545	<u>Sous total</u>	3 421 758	7 756 434	Résultat des activités ordinaires	6 195 648	9 938 111
Résultat des activités ordinaires	6 195 648	9 938 111	Eléments extraordinaires	-	-		6 195 648	9 938 111
						Résultat net de l'exercice	6 195 648	9 938 111

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETÉS AU 30 JUIN
2026**

I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société Tunisienne d'Automobiles, STA, est le concessionnaire officiel de la marque CHERY en Tunisie et des camions DAEWOO, opérant sur le marché tunisien depuis mai 2014.

La société Tunisienne d'Automobiles a pour objet l'importation, et la commercialisation en détail des véhicules CHERY et les camions TATA DAEWOO, de toutes les pièces de rechange des dites marques, ainsi que le service après-vente (SAV).

II. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 19 (paragraphe 09), les faits marquants de l'exercice allant du 1er janvier 2026 au 30 Juin 2026 sont les suivants :

1. Le chiffre d'affaires au 30/06/2026 a atteint **87 124 201 DT contre 73 579 732 DT** au 30/06/2025, soit une augmentation de 18.41%.
2. Au terme du premier semestre 2026 La marque Chery s'est positionnée au quatrième rang à l'échelle nationale sur le marché des véhicules particuliers avec une part du marché de **6,86%**.
3. Au cours du premier semestre, la Société a enrichi son offre avec le lancement de la gamme CHERY SUPER HYBRID (CSH). Cette nouvelle gamme comprend cinq modèles, dont le TIGGO 4 HEV, véhicule hybride non rechargeable, ainsi que les TIGGO 7 PHEV, TIGGO 8 PHEV, TIGGO 9 PHEV et ARRIZO 8 PHEV, véhicules hybrides rechargeables
4. La Société a également lancé la commercialisation de son premier véhicule 100 % électrique, l'I03, marquant une nouvelle étape dans le développement de son offre de mobilité électrifiée.
5. Dans le cadre du renforcement de son réseau de distribution, la Société a procédé à l'ouverture d'un nouveau showroom à Ain Zaghuan.
6. Publication de la circulaire BCT n° 2026-04 du 26 mars 2026
Cette circulaire instaure un nouveau cadre de financement pour les importations de produits non prioritaires, notamment les véhicules relevant du code NGP 8703.
Les importations concernées doivent désormais être financées à 100 % sur fonds propres. Les banques ne peuvent plus accorder de crédits, avances ou autres facilités de financement pour ces opérations.
Cette mesure impose donc aux importateurs automobiles de mobiliser leurs propres ressources pour financer leurs importations

III. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

III.1 Référentiel comptable

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2026 sont établis par le Conseil d'Administration de la société " STA" conformément aux normes et principes comptables tels que définis par la loi 96-112 du 30/12/96 relative au système comptable des entreprises. Aucune divergence significative n'est de nature à altérer l'intelligibilité et la fiabilité de ces états. Les conventions de base ont été respectées.

III.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers intermédiaires sont arrêtés au 30 Juin 2026. L'exercice s'étale du 01/01/2026 au 30/06/2026.

Les états financiers ont été établis sur la base du coût historique.

Les états financiers sont établis selon l'hypothèse de continuité d'exploitation du fait que la société n'a ni l'intention ni l'obligation de cesser ou de réduire ses activités.

La société a opté pour le modèle autorisé pour l'établissement de l'Etat de résultat et de l'Etat des Flux de Trésorerie.

III.3 Unité monétaire

Les états financiers de la société "Société Tunisienne d'Automobiles" sont établis en dinar Tunisien

III.4 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure à 500 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés qui y sont liés profiteront à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat de l'exercice de leur engagement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-492 du 25 février 2008.

Licences :	33,33%
Logiciels :	33,33%
Construction :	5%
Matériels et outillages industriels :	15%
Matériels de Transport :	20%
Installations générales Agencements, Aménagements, Divers (IGAAD) :	10%
Mobiliers et Matériels de Bureaux :	20%
Matériels Informatique	33,33%

III.5 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « STA » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

- Stocks Pièces de Rechanges :

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition (prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments) en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

- Stocks de véhicules neufs :

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock des véhicules neufs est la méthode du coût individuel.

- Stocks en transit et encours de dédouanement :

En se référant aux incoterms, adoptés par la société STA, les achats en transit et encours de dédouanement doivent être comptabilisés parmi les stocks de pièces de rechange et des véhicules neufs lorsque les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à la société.

Les stocks en transit et encours de dédouanement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition (prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments).

- Provisions sur stock pièces de rechange :

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société STA, tient compte de la période de garantie CHERY qui est de 5 ans. Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.

- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à Six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- **Provisions sur le stock les véhicules neufs « V.N »**

La politique de provisionnement des véhicules neufs de la société STA est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock VN non vendus pendant une période inférieure à deux ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de provision de 20% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période qui varie entre deux ans et trois ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de provision de 40% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période qui varie entre trois ans et quatre ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de provision de 60% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période supérieure à 5 ans depuis la date de débarquement.

La société provisionne pour la différence entre le prix de vente et le coût de revient les stocks de véhicules non vendus et dont la valeur sur le marché s'est dépréciée.

III.6 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé au passif du bilan dans la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année ainsi que les charges financières échues et non payées de la période est constatée parmi les passifs financiers courants.

III.7 Les frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques ; tels que les frais de marketing pour lancement de nouveaux modèles de véhicules sur le marché tunisien, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les charges à répartir et les frais préliminaires sont résorbés selon le mode linéaire sur trois ans.

III.8 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le Conseil d'Administration de la société STA a pris décision que les ventes se font au comptant.

Les soldes créances clients qui figurent dans les états financiers sont principalement relatifs aux marchés conclus avec les organismes publics et les organismes financiers (banques et leasing)

La société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses. La politique de provisionnement des créances douteuses de la société STA est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice pour les clients ordinaires.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à deux années à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice pour les marchés publics.

III.9 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Cette dernière peut, dans certains cas, faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel à un jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la sortie des ressources est probable.

III.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus regroupent le chiffre d'affaires net de toutes remises, rabais et ristournes accordés.

Les ventes de véhicules ou de pièces de rechange par l'entreprise sont constatées à la date de livraison, date de transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les revenus sont présentés distinctement en fonction de leur régime en matière de la TVA ou dans certains cas selon leur nature.

III.11 Les gains et les pertes éventuels provenant des éléments tels que les coûts de garantie, les réclamations, les pénalités ou pertes éventuelles :

Les garanties sont accordées aux clients sur certains équipements. En l'absence de base fiable d'estimation des frais ayant trait qui pourront être engagés, et qui sont couverts en partie par le constructeur des châssis, aucune provision n'est constituée à juste titre. La société ne prend en charge aucune réparation sauf celles remboursées par le constructeur, les garanties approuvées par le constructeur sont comptabilisées au cours de l'exercice de l'accord de remboursement.

III.12 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change :

La société procède à des achats à terme de devises afin de se préserver contre les risques de change.

III.13 Les méthodes de comptabilisation des opérations conclues en monnaies étrangères :

La société enregistre les opérations libellées en monnaies étrangères au cours de change de la date de la transaction.

À la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.14 Régime fiscal

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun et à l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS, le taux appliqué à partir de 2019 est de 35%. Ce taux a été ramené à 20% suite à son introduction en bourse. Elle est aussi soumise à la contribution sociale de solidarité au taux de 3% ainsi l'ajout d'une contribution au profit du compte de diversification des sources des sécurité sociale. Ladite contribution est fixée à 4% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés dont le délai de déclaration intervient à partir de l'année 2026 avec un minimum de 10.000 dinars annuellement.

III.15 Note sur les événements postérieurs à la clôture des états financiers

Par ailleurs, aucun autre événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de la clôture jusqu'à ce jour.

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Licences	27 568	25 148	25 148
Logiciels	379 732	343 700	379 732
Total immobilisations incorporelles brutes	407 300	368 848	404 880
Amortissements -Immobilisations incorporelles	(290 071)	(225 835)	(255 598)
Total immobilisations incorporelles nettes	117 229	143 013	149 282

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Terrains	10 102 073	10 102 073	10 102 073
Construction	8 367 746	8 344 559	8 344 559
IGAA Construction : SHOW ROOM SFAX	108 891	108 891	108 891
IGAA Construction : SHOW ROOM AIN ZAGHOUAN	402 979	-	-
Matériels et Outillages	1 144 843	1 015 175	1 071 851
Matériels de Transport	1 820 292	765 884	1 557 592
Installations générales, agencements et aménagements	982 866	722 184	810 815
Equipement de Bureau	342 721	210 671	215 647
Matériels Informatique	376 140	199 271	310 418
Immobilisations corporelles en cours	267 952	-	22 729
Total immobilisations corporelles	23 916 503	21 468 708	22 544 574
Amortissements -Immobilisations corporelles	(6 708 277)	(5 775 895)	(6 182 300)
Total immobilisations corporelles nettes	17 208 226	15 692 812	16 362 274

IV.3 Autres Immobilisations financières (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Titres de participation.	100 000	-	-
Cautionnements	30 131	4 131	30 131
Immobilisations financières brutes	130 131	4 131	30 131

(*) La société STA a souscrit à l'augmentation de capital d'EXXEL MOTORS à hauteur de 10 000 parts sociales, pour un montant de 100 000 DT, représentant 5 % du capital social après l'opération.

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Charges à répartir	1 157 510	134 629	225 497
Total autres actifs non courants nets	1 157 510	134 629	225 497

NOTES EXPLICATIVES (IV.1- IV.2) / (IV.4)

1. Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2025	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 30/06/2026	Amortiss. Cumulés au 31/12/2025	Dotations de l'exercice	Reprise	Amortiss. Cumulés au 30/06/2026	V.C.N au 30/06/2026	V.C.N au 31/12/2025
Concessions, brevets & licences	25 148	2 420		27 568	(22 586)	(1 424)		(24 009)	3 559	2 562
Logiciels	379 732			379 732	(233 012)	(33 049)		(266 062)	113 670	146 720
Total des immobilisations incorporelles	404 880	2 420	-	407 300	(255 598)	(34 473)	-	(290 071)	117 229	149 282
Terrains	10 102 073			10 102 073	-			-	10 102 073	10 102 073
Construction	8 344 559	23 187		8 367 746	(3 795 536)	(207 410)		(4 002 946)	4 364 800	4 549 023
IGAA Construction: SHOW ROOM SFAX	108 891			108 891	(82 919)	(5 211)		(88 130)	20 761	25 972
IGAA Construction : SHOW ROOM AIN ZAGH	-	402 979		402 979		(4 566)		(4 566)	398 413	-
Matériels et Outillages	1 071 851	72 992		1 144 843	(857 784)	(53 209)		(910 993)	233 851	214 067
Matériels de Transport	1 557 592	262 700		1 820 292	(619 543)	(158 602)		(778 144)	1 042 147	938 049
IGAAD	810 815	172 051		982 866	(464 123)	(36 902)		(501 024)	481 842	346 692
Equipement de Bureau	215 647	127 075		342 721	(187 952)	(14 764)		(202 716)	140 005	27 695
Matériels Informatique	310 418	65 722		376 140	(174 443)	(45 313)		(219 757)	156 383	135 974
Immobilisations corporelles en cours	22 729	245 223		267 952	-			-	267 952	22 729
Total des immobilisations corporelles	22 544 574	1 371 929	-	23 916 503	(6 182 300)	(525 976)	-	(6 708 277)	17 208 226	16 362 274

2. Tableau de résorption des frais préliminaires et des charges à répartir au 30/06/2026

Rubrique	Taux	Valeur brute au 31/12/2025	Acquisitions 30/06/2026	Valeur brute au 30/06/2026	Amortiss. Cumulés au 31/12/2025	Dotations 30/06/2026	Amortiss. Cumulés au 30/06/2026	V.C.N au 30/06/2026	V.C.N au 31/12/2025
Frais préliminaires	3 ans	504 763	-	504 763	504 763	-	504 763	-	-
Charges à répartir	3 ans	805 648	1 004 099	1 809 747	580 151	72 086	652 237	1 157 510	225 497
Total		1 310 411	1 004 099	2 314 510	1 084 914	72 086	1 157 000	1 157 510	225 497

IV.5 Stocks (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Stocks véhicules	17 035 163	42 838 606	32 166 156
Stocks pièces de rechanges	11 951 713	12 318 154	12 029 884
Stock en douane VN	37 717 589	17 950 059	9 218 016
Total des stocks bruts	66 704 466	73 106 819	53 414 056
Provisions pour dépréciation stock	(109 575)	(149 814)	(110 387)
Total des stocks nets	66 594 891	72 957 005	53 303 668

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Clients et comptes rattachés	6 070 364	8 076 592	10 820 039
Clients effets à recevoir	1 863 778	3 660 877	2 317 642
Clients factures à établir	470 303	454 360	153 236
Total des comptes clients bruts	8 404 445	12 191 829	13 290 917
Provisions sur Clients	(78 944)	(75 642)	(70 759)
Total des comptes clients nets	8 325 501	12 116 187	13 220 157

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Fournisseurs avances/Cde	121 434	121 434	294 081
Personnel - avances et acomptes	600	6 000	-
Retenue à la source/paiement clients Non parvenue	28 507	-	17 243
Report TVA	574 484	2 039 837	644 311
Report TFP	-	4 672	-
Débours Carte grises	-	-	13 406
Divers-Produits à recevoir.	3 274 704	3 541 455	4 398 654
Débiteurs Divers	-	101 660	-
Charges constatées d'avance.	136 792	90 478	28 034
Intérêts constatés d'avance	161 156	73 790	140 945
Total des autres actifs courants bruts	4 297 677	5 979 327	5 536 673
Provisions des autres actifs courants	(41 434)	(41 434)	(41 434)
Total des autres actifs courants nets	4 256 243	5 937 893	5 495 239

IV.8 Placement à C.terme et autres actifs financiers (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Blocage de fonds en couverture des LC	52 523 777	-	-
Intérêts courus	13 777	41 608	-
Total	52 537 554	41 608	-

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Chèques en caisse	147 475	277 053	171 813
Chèque à l'encaissement	1 491 180	344 177	-
Effets à l'encaissement	689 292	562 649	85 556
Effets à l'escompte.	-	270 343	-
TPE en caisse	6 930	31 629	2 226
Banques en dinars	16 982 789	5 628 104	10 868 605
Banques en EURO	1 460	1 460	1 460
Banques en USD	165 893	165 893	165 893
Régies d'avances et accréditifs.	-	31 666	31 666
Caisse	150 334	127 228	15 383
Total	19 635 354	7 440 201	11 342 602

IV.10 Capitaux propres (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Reserve légale	2 000 000	1 567 242	1 567 242
Primes d'émission	2 109 000	2 109 000	2 109 000
Primes de fusion	8 595	8 595	8 595
Résultats reportés	12 804 687	3 299 335	3 299 335
Capitaux propres avant résultat	36 922 282	26 984 171	26 984 171
Résultat de l'exercice	6 195 648	4 559 878	9 938 111
Capitaux propres avant affectation	43 117 930	31 544 049	36 922 282

IV.11 Emprunts (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Emprunt VIVO	79 890	150 000	79 890
Crédit Leasing	46 737	82 042	46 737
Total des emprunts	126 627	232 042	126 627

IV.12 Provisions (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions pour risques	-	101 660	-
Total des Provisions	-	101 660	-

NOTES EXPLICATIVES (IV.10)

1. Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime de fusion	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2025 avant affectation	20 000 000	1 567 242	8 595	2 109 000	3 299 335	9 938 111	36 922 282
Affectation et imputations (AGO N°01/2026 02/06/2026)		432 758			9 505 353	(9 938 111)	0
Résultat au 30/06/2026						6 195 648	6 195 648
Soldes au 30/06/2026 avant affectation	20 000 000	2 000 000	8 595	2 109 000	12 804 687	6 195 648	43 117 930

2. Résultat par Action

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Nombre d'action	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Valeur Nominale	10	10	10
Bénéfice	6 195 648	4 559 878	9 938 111
Bénéfice par Action	3,098	2,280	4,969

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Fournisseurs d'exploitation étrangers	85 959 597	55 338 251	45 590 074
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 379 075	196 781	629 567
Fournisseurs effets à payer	71 504	171 847	29 592
Fournisseurs d'immobilisations	39 597	3 281	41 544
Fournisseurs Factures non parvenues	56 781	5 025	5 001
Total des dettes fournisseurs	87 506 554	55 715 186	46 295 778

IV.14 Clients - avances et acomptes reçus sur commandes (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	5 866 298	1 538 460	560 795
Total des Avances clients	5 866 298	1 538 460	560 795

IV.15 Autres passifs courants (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Clients RRR à accorder	-	-	46 849
Personnel - rémunérations dues.	10 463	107 272	4 428
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires payer	122 362	134 871	153 224
Etat impôts sur les bénéfices	836 209	361 362	1 040 671
Conta Sociale de Solidarité 3% à payer	255 202	184 789	420 096
Contribution de diversification des sources de sécurité sociale 4%	340 269		560 128
CNSS	207 687	166 590	223 680
Débours Carte grises	7 788	-	
Charges à payer.	400 868	331 732	604 392
Produits constatés d'avance.	3 488 729	-	1 406 015
Total des autres passifs courants	5 669 578	1 286 617	4 459 483

IV.16 Autres passifs financiers (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Échéances à moins d'un an sur emprunts CMT	28 323	25 974	28 323
Échéances à moins d'un an sur emprunts Leasing	18 166	16 169	35 305
Crédit d'exploitation	6 170 484	5 591 461	11 698 273
Financement de lettre de crédit	11 449 524	18 258 278	-
Billets de trésoreries	10 000 000	-	-
Intérêts courus	9 157	135 806	1 986
Total des autres passifs financiers	27 675 653	24 027 689	11 763 886

IV.17 Concours bancaires (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Banques TND	-	21 776	-
Total des Concours bancaires	-	21 776	-

V. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

V.1 Revenus (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Ventes locales de véhicules neufs	81 799 857	69 140 941	162 422 108
Ventes locales de pièces de rechanges	4 056 024	3 478 692	7 303 560
Ventes de produits résiduels	-	-	32 350
Ventes Interne	563 996	328 990	695 777
Prestations de services	389 618	418 333	623 890
Prestations de services encours	317 067	212 776	153 236
RRR-Ventes locaux de pièces de rechanges	(2 361)	-	-
RRR à accorder	-	-	(46 849)
Total des revenus	87 124 201	73 579 732	171 184 072

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Subvention d'exploitation	29 640	24 602	38 222
Remb Garantie et Pub CHERY OVERSIDE	775 141	1 152 239	2 103 104
Produits des activités annexes	-	36 290	71 480
Reprise sur Provisions pour risques	-	-	101 660
Reprise Provision sur stock	181 147	176 276	176 276
Reprise Provision Clients Douteux	-	10 000	27 511
Total des autres produits d'exploitation	985 927	1 399 406	2 518 253

V.3 Variation des stocks (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Variation de stock véhicules neufs	(13 368 581)	1 639 203	21 043 696
Variation de stock pièces de rechanges	78 170	(946 373)	(658 103)
Total des Variation des stocks	(13 290 410)	692 830	20 385 594

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Achats hors groupe de Pièces de rechange	747 910	489 191	981 085
Importations de pièces de rechanges	2 742 189	3 623 099	6 146 927
Importations de véhicules neufs	83 616 221	59 247 110	120 461 460
Achats Internes	563 996	241 133	607 915
RRR Obtenues	(3 935)	62 546	(13 120)
Total des achats d'approvisionnement	87 666 381	63 663 080	128 184 266

V.5 Autres Achats d'approvisionnements (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Sonede.	1 058	3 446	12 142
Electricités.	69 385	49 441	104 007
Les carburants : essence et gasoil.	43 042	26 097	56 645
Les fournitures d'atelier.	39 883	4 013	6 664
Les fournitures de bureau.	7 428	5 996	17 509
Les petits outillages.	200	-	-
Les vêtements de travail.	15 924	15 448	18 963
Les fournitures informatiques.	3 130	6 135	11 836
Les imprimés administratifs.	12 822	11 097	36 722
Frais divers CG	688	-	5 760
Divers.	4 506	4 248	10 846
Total des achats d'approvisionnement	198 065	125 920	281 093

V.6 Charges de personnel (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Charges de personnel.	1 709 289	1 065 567	2 798 833
Charges sociales légales.	344 253	178 174	426 927
Autres Charges Personnels	(6 286)	5 467	6 067
Total des charges de personnel	2 047 257	1 249 208	3 231 827

V.7 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	34 473	28 656	58 419
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	525 976	379 060	785 465
Résorption des frais préliminaires et des charges à répartir	72 086	31 651	76 304
Dotations aux provisions des stocks	109 575	149 814	110 387
Dotations aux provisions des créances clients	78 944	20 182	32 810
Total dotations aux amortissements et aux provisions	821 054	609 364	1 063 386

V.8 Autres charges d'exploitation (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Locations engins	81 308	3 831	72 199
Charges syndic	-	2 820	3 760
Entretien et réparations	55 316	44 548	130 480
Primes d'assurances.	107 512	58 556	152 795
Divers services extérieurs	224 844	58 754	394 158

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.	276 644	128 317	548 153
Publicité, publications, relations publiques.	444 761	411 530	1 218 113
Transports de biens et transports collectifs	35 945	14 230	59 531
Missions et réceptions.	150 143	39 262	147 259
Cadeaux à la clientèle	30 182	42 341	87 059
Voyages et déplacements.	7 776	22 126	47 795
Frais postaux	13 439	12 156	26 256
Frais et commissions bancaires	278 290	513 302	779 349
Jetons de présences	69 375	115 750	120 000
Impôts et taxes	348 718	224 543	528 721
Total des autres charges d'exploitation	2 124 253	1 692 065	4 315 628

V.9 Charges financières nettes (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur emprunts Leasing	3 986	4 081	9 836
Intérêts sur Crédit à court terme	346 226	761 195	1 611 155
Intérêts sur escompte effets	57 972	258 871	513 863
Intérêts sur découverts bancaires	21 499	54 683	75 968
Pertes de change	(175 772)	1 572	416 434
Pertes de change Latente	37 728	141 576	178 938
Gains de Change	3 343	(8 408)	(14 647)
Gains de change Latente	-	(64 450)	(45 613)
Total des charges financières nettes	294 983	1 149 119	2 745 934

V.10 Produits des placements (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Produits financiers	148 876	63 101	157 285
Produits nets sur cessions Titres SICAV	80 487	39 190	39 190
Produits des placements	13 777	130 245	106 284
Total des Produits des placements	243 140	232 536	302 758

V.11 Autres gains ordinaires (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Remboursement Assurance	-	-	75 520
Produits sur éléments non récurrents (exceptionnel)	9 682	14	12 352
Total autres gains ordinaires	9 682	14	87 872

V.12 Autres pertes ordinaires (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Pertes exceptionnelles	18	607	111 585
Pénalité de retard	8 885	52 899	54 517
Pertes sur créances irrécouvrables inférieur à 100	-	-	148
Total autres pertes ordinaires	8 903	53 506	166 249

V.13 Impôt sur les sociétés (En DT)

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Impôt sur les sociétés	1 701 346	1 231 929	2 800 640
Contribution sociale de solidarité (*)	255 202	184 789	420 096
Contribution de diversification des sources de sécurité sociale (**)	340 269	-	560 128
Total impôt sur les sociétés	2 296 817	1 416 718	3 780 864

(*) La taxe sur la contribution sociale de solidarité a été prévue par l'article 53 de la loi n°66 du 18 décembre 2017 tel que modifié par l'article 22 de la loi des finances 2023, elle est égale à 3% du résultat soumise à l'impôt sur les sociétés.

(**) Une contribution est fixée à 4% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés dont le délai de déclaration intervient à partir de l'année 2026 avec un minimum de 10.000 dinars annuellement.

VI. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

1. Variations des Stocks

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Stocks véhicules	17 035 163	32 166 156	15 130 993
Stocks pièces de rechanges	11 951 713	12 029 884	78 170
Stock en douane VN	37 717 589	9 218 016	(28 499 573)
Total	66 704 466	53 414 056	(13 290 410)

2. Variations des Créances clients

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Clients et comptes rattachés	6 070 364	10 820 039	4 749 675
Clients effets à recevoir	1 863 778	2 317 642	453 864
Clients factures à établir	470 303	153 236	(317 067)
Total	8 404 445	13 290 917	4 886 472

3. Variations Clients - avances et acomptes reçus sur commandes

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	5 866 298	560 795	5 305 503
Total des Avances clients	5 866 298	560 795	5 305 503

4. Variations des autres actifs courants

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Fournisseurs avances/Cde	121 434	294 081	172 647
Personnel - avances et acomptes	600	-	(600)
Retenue à la source/paiement clients Non parvenue	28 507	17 243	(11 264)
Report TVA	574 484	644 311	69 827
Débours Carte grises	-	13 406	13 406
Divers-Produits à recevoir.	3 274 704	4 398 654	1 123 950
Charges constatées d'avance.	136 792	28 034	(108 758)
Intérêts constatés d'avance	161 156	140 945	(20 212)
Total	4 297 677	5 536 673	1 238 996
Ajustement pour intérêt courus sur placement courant	13 777	-	(13 777)
Total	4 311 454	5 536 673	1 225 219

5. Variation des fournisseurs d'exploitation

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Fournisseurs d'exploitation étrangers	85 959 597	45 590 074	40 369 523
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 379 075	629 567	749 508
Fournisseurs effets à payer	71 504	29 592	41 911
Fournisseurs d'immobilisations	39 597	41 544	(1 946)
Fournisseurs Factures non parvenues	56 781	5 001	51 780
Total	87 506 554	46 295 778	41 210 776

6. Variation des autres dettes

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Clients RRR à accorder	-	46 849	(46 849)
Personnel - rémunérations dues.	10 463	4 428	6 035
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires payer	122 362	153 224	(30 862)
Etat impôts sur les bénéfices	836 209	1 040 671	(204 461)
Conta Sociale de Solidarité 3% à payer	255 202	420 096	(164 894)
Contribution de diversification des sources de sécurité sociale 4%	340 269	560 128	(219 859)
CNSS	207 687	223 680	(15 993)
Débours Carte grises	7 788	-	7 788
Charges à payer.	400 868	604 392	(203 524)
Produits constatés d'avance.	3 488 729	1 406 015	2 082 715
Total	5 669 578	4 459 483	1 210 095
Ajustement pour intérêt courus sur cct	9 157	1 986	7 171
Total	5 678 735	4 461 469	1 217 266

7. Variation blocage de fonds en couverture des LC

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Blocage de fonds en couverture des LC	52 523 777	-	(52 523 777)
Total	52 523 777	-	(52 523 777)

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

1. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2 420	-	36 032
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 371 929	122 191	1 198 057
Total	1 374 349	122 191	1 234 089

2. Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Finan

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Cautionnements	-	-	(26 000)
Titres de participation.	(100 000)	-	-
Total	(100 000)	-	(26 000)

3. Décaissements pour Acqu. Autres actifs non courants

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Charges à répartir	(1 004 099)	(97 650)	(233 170)
Total	(1 004 099)	(97 650)	(233 170)

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

1. Opérations sur le capital

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Opérations sur le capital	20 000 000	20 000 000	-
Total	20 000 000	20 000 000	-

2. Dividendes et autres distributions

Désignation	30/06/2026	31/12/2025
Dividendes et autres distributions	-	4 080 000
Total	-	4 080 000

3. Encaissement Emprunts LT et Emprunt CT

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Matériel Industriel VIVO ENERGY Tunisie	-	150 000	150 000
Matériel de Transport BTE LEASING	-	108 480	108 480
CR-BIAT	8 777 314	6 187 719	25 081 374
CR-UBCI	556 050	-	-
CR-UIB	6 504 816	-	-
CDD-UIB	836 280	15 951 486	34 808 831
CDD-BIAT	-	3 286 000	9 529 638
CME-BNA	-	3 260 000	3 260 000
CDD-AB	-	8 920 000	8 920 000
CDD-UBCI	7 070 081	-	2 431 884
BT-UBCI	10 000 000	-	-
Total	33 744 541	37 863 685	84 290 207

4. Décaissement Emprunts LT et Emprunt CT

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Matériel Industriel VIVO ENERGY Tunisie	-	-	(67 761)
Matériel de Transport BTE LEASING	(17 139)	(10 268)	(26 438)
CR-BIAT	(4 388 657)	(9 357 869)	(32 442 985)
CDD-UIB	(11 698 273)	(6 772 855)	(24 670 204)
CR-UIB	-	(3 555 870)	(3 555 870)
CDD-BIAT	-	(3 286 000)	(9 529 638)
CME-BNA	-	(3 260 000)	(3 260 000)
CDD-AB	-	-	(8 920 000)
CDD-UBCI	(1 735 877)	-	(2 431 884)
Total	(17 839 946)	(26 242 862)	(84 904 781)

VI.4 Variation de Trésorerie

1. Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Placements bancaires	-	400 000
Chèques en caisse	171 813	116 945
Effets à l'encaissement	85 556	145 701
TPE en caisse	2 226	2 396
Banques en dinars	10 868 605	7 390 679
Banques en EURO	1 460	1 460
Banques en USD	165 893	165 893
Caisse	15 383	15 581
Régies d'avances et accreditifs.	31 666	126 663
Total	11 342 602	8 365 319

2. Trésorerie à la fin de la période

Désignation	30/06/2026	31/12/2025
Chèques en caisse	147 475	171 813
Chèque à l'encaissement	1 491 180	-
Effets à l'encaissement	689 292	85 556
TPE en caisse	6 930	2 226
Banques en dinars	16 982 789	10 868 605
Banques en EURO	1 460	1 460
Banques en USD	165 893	165 893
Caisse	150 334	15 383
Régies d'avances et accreditifs.	-	31 666
Total	19 635 354	11 342 602

VII. AUTRES NOTES COMPLEMENTAIRES

VII.1 Crédit à Court terme

Type de Crédit	Objet	Date Début	Date Fin	Nature de Crédit	Montant Principal de Crédit	Au 30/06/2026						
						Solde au 31/12/2025		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2026	
						Échéance à +1 an	ECHEANCE- 1AN	Nouveau Emprunt	Remboursement	Reclassement	Échéance à +1 an	ECHEANCE- 1AN
Emprunt VIVO ENERGY Tunisie	Matériel Industriel VIVO ENERGY Tunisie	01/01/2025	31/12/2029	Matériel Industriel	150 000	79 890	28 323				79 890	28 323
BTE LEASING	Matériel de Transport BTE LEASING	15/03/2025	15/02/2028	Matériel de Transport	108 480	46 737	35 305		(17 139)		46 737	18 166
CCT	CDD-UIB	13/10/2025	13/01/2026	CREDIT DOUANE N° 338886	1 516 948	-	1 516 948		(1 516 948)		-	-
CCT	CDD-UIB	22/10/2025	22/01/2026	CREDIT DOUANE N° 348359	2 700 867	-	2 700 867		(2 700 867)		-	-
CCT	CDD-UIB	08/12/2025	05/03/2026	CREDIT DOUANE N°401744	3 245 213	-	3 245 213		(3 245 213)		-	-
CCT	CDD-UIB	15/12/2025	15/03/2026	CREDIT DOUANE N° 408327	1 457 707	-	1 457 707		(1 457 707)		-	-
CCT	CDD-UIB	18/12/2025	18/03/2026	CREDIT DOUANE N°418082	1 388 768	-	1 388 768		(1 388 768)		-	-
CCT	CDD-UIB	18/12/2025	18/03/2026	CREDIT DOUANE N°413010	1 388 768	-	1 388 768		(1 388 768)		-	-
CCT	CDD-UBCI	13/03/2026	13/06/2026	CREDIT DOUANE UBCI	1 735 877			1 735 877	(1 735 877)		-	-
CCT	LC-BIAT	29/04/2026	28/05/2026	CREDIT LC BIAT	4 388 657			4 388 657	(4 388 657)		-	-
CCT	CDD-UBCI	21/04/2026	21/07/2026	CREDIT DOUANE N°51001	286 162			286 162			-	286 162
CCT	CDD-UBCI	15/04/2026	15/07/2026	CREDIT DOUANE N°51502	942 283			942 283			-	942 283
CCT	CDD-UBCI	14/04/2026	14/07/2026	CREDIT DOUANE N°51003	760 480			760 480			-	760 480

Type de Crédit	Objet	Date Début	Date Fin	Nature de Crédit	Montant Principal de Crédit	Au 30/06/2026						
						Solde au 31/12/2025		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2026	
						Échéance à +1 an	ECHEANCE- 1AN	Nouveau Emprunt	Remboursement	Reclassement	Échéance à +1 an	ECHEANCE- 1AN
CCT	CDD-UBCI	23/04/2026	23/07/2026	CREDIT DOUANE N°51503	620 572			620 572			-	620 572
CCT	CDD-UBCI	13/06/2026	09/09/2026	CREDIT DOUANE	1 735 877			1 735 877			-	1 735 877
CCT	CDD-UBCI	05/06/2026	05/09/2026	CREDIT DOUANE	371 113			371 113			-	371 113
CCT	CDD-UBCI	02/06/2026	02/09/2026	CREDIT DOUANE	617 717			617 717			-	617 717
CCT	CDD-UIB	10/06/2026	10/09/2026	CREDIT DOUANE	836 280			836 280			-	836 280
CCT	LC-BIAT	29/05/2026	28/07/2026	CREDIT LC BIAT	4 388 657			4 388 657			-	4 388 657
CCT	LC-UIB	22/06/2026	22/09/2026	CREDIT LC UIB	3 504 816			3 504 816			-	3 504 816
CCT	LC-UIB	22/06/2026	22/09/2026	CREDIT LC UIB	2 000 000			2 000 000			-	2 000 000
CCT	LC-UIB	22/06/2026	22/09/2026	CREDIT LC UIB	1 000 000			1 000 000			-	1 000 000
CCT	LC-UBCI	17/06/2026	17/09/2026	CREDIT LC UBCI	556 050			556 050			-	556 050
CCT	BT-UBCI	19/06/2026	29/07/2026	BILLET DE TRESORERIE UBCI	8 000 000			8 000 000			-	8 000 000
CCT	BT-UBCI	19/06/2026	29/07/2026	BILLET DE TRESORERIE UBCI	1 000 000			1 000 000			-	1 000 000
CCT	BT-UBCI	19/06/2026	29/07/2026	BILLET DE TRESORERIE UBCI	1 000 000			1 000 000			-	1 000 000
				Total	45 701 294	126 627	11 761 901	33 744 541	(17 839 946)	-	126 627	27 666 496

VIII. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39, Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la société "SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES" à savoir

VIII.1 Identification des parties liées :

- KILANI GROUP SERVICES
- LABORATOIRE ADWYA
- LABORATOIRE TERIAK
- STE PROCHIDIA
- STE FATALES
- NEROLIA DISTRIBUTION TUNISIE
- STE CME
- STE KIPROPHA
- STE ARGANIA
- STE IKEL
- STE FERTIPRO
- LABORATOIRES PROTIS
- STE MEDICIS
- RAFIK KILANI
- LASSAAD KILANI

VIII.2 Transactions avec les parties liées

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché

1. Les charges engagées avec des sociétés liées et les dettes rattachées :

Nature de l'opération	Parties liées			Nature	Achats TTC de	Achats TTC de	Achats TTC de
					L'exercice	L'exercice	L'exercice
					30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Achats	Prix de marché	Dirigeant commun	LABORATOIRES PROTIS	Approvisionnements Divers	8 305	-	21 035
Achats	Prix conventionnels	Dirigeant commun	KILANI GROUP SERVICES	La Mission D'assistance Et D'audit	90 160	-	214 325

2. Les produits constatés avec des sociétés et des parties liées et les créances rattachées

Nature de l'opération		Parties liées		Nature	Produits de	Produits de	Produits de
					L'exercice	L'exercice	L'exercice
					30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	KILANI GROUP SERVICES	VN	173 384	548 346	1 035 549
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	KILANI GROUP SERVICES	SAV	3 886	-	13
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	LABORATOIRE ADWYA	VN	546 705	-	2 312 192
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	LABORATOIRE ADWYA	SAV	180	-	9 234
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	LABORATOIRE TERIAK	VN	2 305 562	-	1 860 248
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	LABORATOIRE TERIAK	SAV	16 520	9	9
VENTE	Prix de marché	Dirigeant	STE	VN	509 331	-	811 403

Nature de l'opération			Parties liées	Nature	Produits de	Produits de	Produits de
					L'exercice	L'exercice	L'exercice
					30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
		commun	PROCHIDIA				
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE PROCHIDIA	SAV	32	-	2 021
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE FATALES	VN	-	-	239 879
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE FATALES	SAV	2 129	-	8 790
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	NEROLIA DISTRIBUTION TUNISIE	VN	76 900	-	105 900
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CME	SAV	1 701	8 066	14 951
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE ARGANIA	VN	-	-	3 915 342
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE ARGANIA	SAV	6 203	-	-
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE IKEL	VN	-	-	69 490
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE IKEL	SAV	169	-	-
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE FERTIPRO	VN	-	-	29 000
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE MEDICIS	VN	1 672 583	-	200 968
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE MEDICIS	SAV	-	-	14 313
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	RAFIK KILANI	VN	173 800	-	88 490
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	RAFIK KILANI	SAV	1 112	-	-
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	LASSAAD KILANI	VN	84 900	-	-

3. Participation dans le capital de la société d'EXXEL MOTORS

Suivant la décision du Conseil d'administration de la STA en date du 10 octobre 2025, la Société a été autorisée à prendre une participation pouvant atteindre 5 % dans le capital d'une nouvelle entité concessionnaire automobile. En exécution de cette autorisation, STA a souscrit à l'augmentation de capital d'EXXEL MOTORS, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2026, à hauteur de 10 000 parts sociales, pour un montant total de 100 000 DT, représentant 5 % du capital social d'EXXEL MOTORS à l'issue de l'opération.

4. Soldes avec les parties liées

TIERS	30/06/2026		30/06/2025		31/12/2025	
	Clients	Fournisseurs	Clients	Fournisseurs	Clients	Fournisseurs
KILANI GROUP SERVICES	-	-90 160	105 900	-	43 766	-201 948
LABORATOIRE ADWYA	92	-	-	-	92	-
LABORATOIRE TERIAK	12 068	-	506	-	-	-
STE PROCHIDIA	1 006	-	-	-	974	-
STE FATALES	10 919	-	-	-	8 790	-
NEROLIA DISTRIBUTION TUNISIE	769	-	-	-	-	-
STE CME	16 651	-	8 066	-	14 951	-
STE ARGANIA	6 203	-	-	-	-	-
STE IKEL	168	-	-	-	-	-
STE FERTIPRO	415	-	-	-	29 000	-
STE MEDICIS	-	-	-	-	14 313	-
RAFIK KILANI	84 900	-	-	-	-	-
LASSAAD KILANI	-	-	-	-	-	-
LABORATOIRES PROTIS	-	-	-	-	-	-61

5. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

5.1 Rémunérations servies aux dirigeants :

- La rémunération accordée au directeur général est fixée par décision du conseil d'administration N°05/2024 en date du 11 Décembre 2024.

Cette rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 129 240 dinars et une prime annuelle brut de 18 460 dinars.

La rémunération brute au 30/06/2026 s'élève à 70 044 Dinars.

Le directeur général bénéficie également de certains avantages en nature, dont notamment : Un quota mensuel de carburant et la prise en charge des factures de téléphone ;

- La rémunération accordée au directeur général adjoint est fixée par décision du conseil d'administration N°01/2026 en date du 27 Janvier 2026.

Cette rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 268 221 Dinars. La rémunération brute au 30-06-2026 s'élève à 126 071 dinars.

Le directeur général Adjoint bénéficie également de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, un quota mensuel de carburants ;

Les obligations et engagements de la société « STA S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 30/06/2026, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars		Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil	
		Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2026	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2026	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2026
Avantages à court terme :							
-	Indemnité / Rémunération	-	-	196 115		-	
-	Jetons de présence	-	-	-		69 375	69 375
Total		-	-	196 115	-	69 375	69 375

5.2 Rémunérations servies aux administrateurs :

Les jetons de présence à accorder aux membres du conseil d'administration, constatées en charges à payer au 30/06/2026, s'élèvent à 69 375 dinars.

5.3 Rémunérations servies aux membres du Comité Permanent d'Audit :

Aucune rémunération n'est prévue aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2026.

IX. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type d'engagements	Bénéficiaire ou origine				Provisions	Observations	Valeur Totale
	Tiers	P.D. G	Entreprises liées	Associés			
1 - Engagements donnés aux tiers							
a- Garanties personnelles							
* cautionnement							
b- Garanties réelles							
* Hypothèques	UIB					Terrain d'une superficie total de 50000m² objet des TF N°82618 dénommé Saif 1 et TF N°82619 dénommé Saif 2	38 000 000
* Nantissement	BNA					Fonds de commerce et des équipements	5 000 000
c- Effets escomptés et non échus							
d- Créances à l'exportation mobilisés							
Total	-	-	-	-	-	-	43 000 000
2 - Engagements reçus par l'entreprise							
a- Garanties personnelles							
* caution sur crédits bancaires							
* Aval							
* caution sur financement leasing							
b- Garanties réelles							
* Hypothèques							
* Nantissement							
c- Effets escomptés et non échus							
d- Créances à l'exportation mobilisées							
Total	-	-	-	-	-	-	-
3 - Engagements réciproques							
*emprunts obtenus et non encore encaissés							
*Intérêts sur emprunts en cours							
*Crédit documentaire							
	BIAT						8 627 396
	UIB						28 037 232
	UBCI						11 238 878
*Opération de portage							
* caution sur engagement par signature							

X. TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation				
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais D'administration	Autres Charges	Pertes ordinaires
Achats de marchandises consommés	74 375 971					
-Achats de marchandises	87 666 381	87 666 381				
-Variation de stocks de marchandises	(13 290 410)	(13 290 410)				
Achats d'approvisionnements consommés	198 065	40 771	157 294			
Charges de personnel	2 047 257	699 169	350 994	997 095		
Dotations aux amortissements et aux provisions	821 054	125 295	9 777	497 463	188 519	
Autres charges d'exploitation	2 124 253					
-Services extérieurs	468 979	1 120		54 196	413 663	
-Autres services extérieurs	1 306 555	123 811	510 888	236 992	434 864	
-Impôts, taxes et versements assimilés	348 718	252 300		88 698	7 480	240
Charges financières nettes	294 983	211 525	3 986	79 472		
Autres pertes ordinaires	8 903					8 903
Impôts sur les bénéfices	1 701 346					1 701 346
Contribution sociale de solidarité	255 202					255 202
Contribution de diversification des sources de sécurité sociale	340 269					340 269
	82 167 303	75 829 962	1 032 939	1 953 916	1 044 526	2 305 960

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS INTERMEDIAIRES DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2026

Messieurs les Actionnaires de la société STA-S. A
Zone Industrielle Borj Ghorbel – 2096 Ben Arous - Tunisie

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à un examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la société « SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-SA » pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026 arrêtés conformément au système comptable des entreprises.

Ces états financiers individuels intermédiaires font ressortir un total net du bilan de **169 962 639 DT** et des capitaux propres s'élevant à **43 117 930 DT** y compris le résultat de la période qui s'élève à **6 195 648 DT**.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers individuels intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints de la société Tunisienne d'Automobiles « STA-SA » arrêtés au 30 juin 2026, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 30 juin 2026, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Tunis, le 21/08/2026

Les Co-commissaires aux comptes

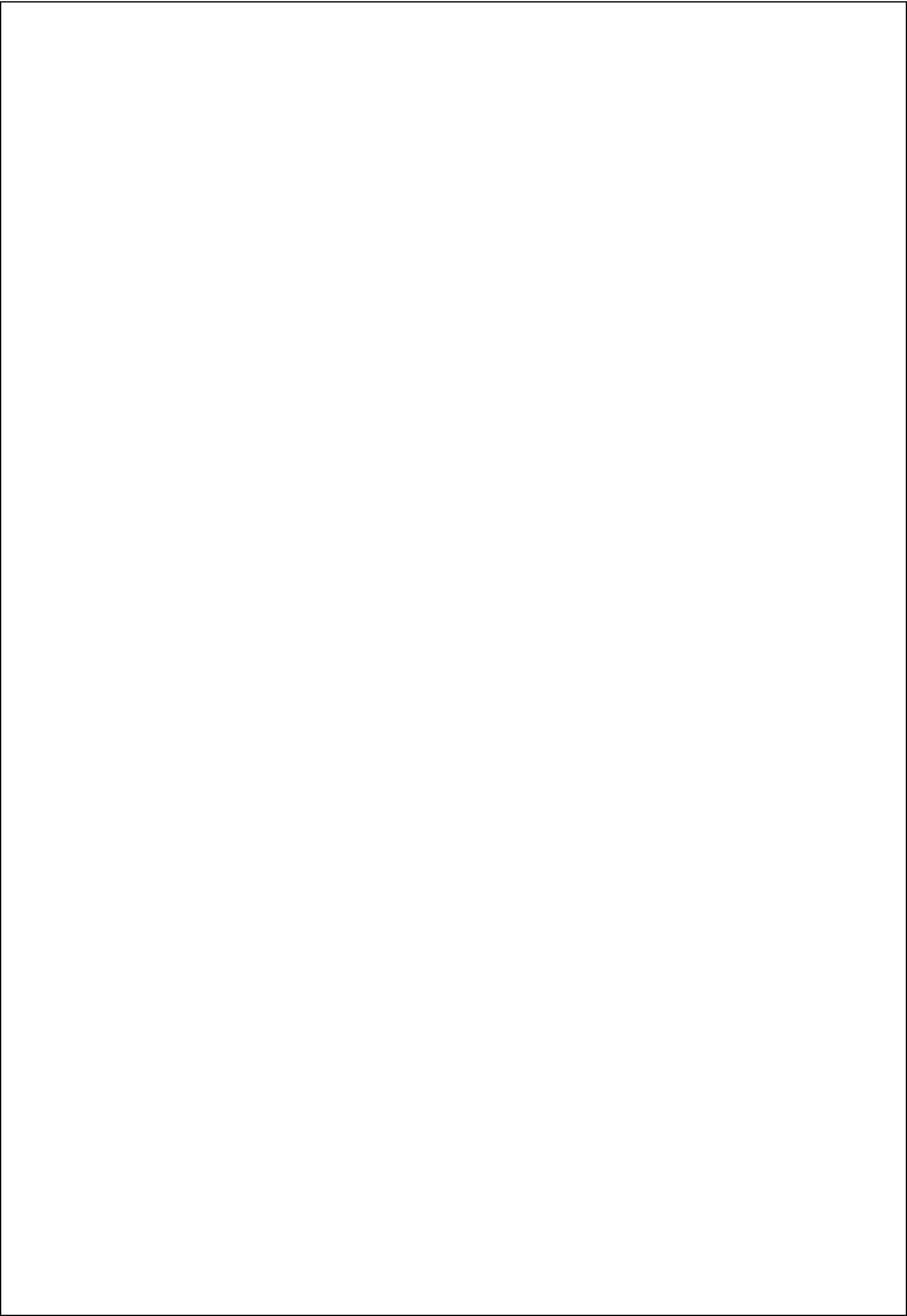
Cabinet Chaabane pour le Conseil la Formation et l'Audit

SOCIETE 3A CONSULTING

SARL

Mohamed AFFES

Housseem KALLEL



Avis des sociétés

Etats Financiers Intermédiaires

ESSOUKNA

Siège Social : 46, Rue Tarek Ibn Zied-Mutuelleville-1082 Tunis

La société Essoukna publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30.06.2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M Khaled THABET « C.K.T Audit & Conseil » et M Anis SMAOUI « ICCA » .

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	14 528	14 528	14 528
Moins : amortissements		<u>-14 528</u>	<u>-14 528</u>	<u>-14 528</u>
		-	-	-
Immobilisations corporelles	3	1 659 650	1 652 318	1 659 118
Moins : amortissements		<u>-1 366 581</u>	<u>-1 296 565</u>	<u>-1 335 248</u>
		293 069	355 753	323 870
Immobilisations financières	4	7 794 935	7 839 913	7 814 206
Moins : provisions		<u>-1 879 500</u>	<u>-1 925 066</u>	<u>-1 879 691</u>
		5 915 435	5 914 847	5 934 515
Total des actifs immobilisés		6 208 504	6 270 600	6 258 385
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		6 208 504	6 270 600	6 258 385
ACTIFS COURANTS				
Stocks	5	59 437 139	64 326 089	58 092 995
Moins : provisions		<u>-84 987</u>	<u>-87 695</u>	<u>-84 987</u>
		59 352 152	64 238 394	58 008 008
Clients et comptes rattachés	6	1 421 354	2 109 077	1 207 201
Moins : provisions		<u>-190 071</u>	<u>-190 071</u>	<u>-190 071</u>
		1 231 283	1 919 006	1 017 130
Autres actifs courants	7	5 244 717	5 156 284	4 699 143
Moins : provisions		<u>-48 569</u>	<u>-46 257</u>	<u>-46 257</u>
		5 196 148	5 110 027	4 652 886
Placements et autres actifs financiers	8	169 417	193 356	202 705
Moins : provisions		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
		169 417	193 356	202 705
Liquidités et équivalents de liquidités	9	702 749	299 492	1 045 450
Total des actifs courants		66 651 749	71 760 275	64 926 179
TOTAL DES ACTIFS		72 860 253	78 030 875	71 184 564

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		5 050 500	5 050 500	5 050 500
Primes d'émission		1 676 563	1 676 563	1 676 563
Réserves		21 823 375	25 250 269	25 227 605
Autres capitaux propres		39 915	39 915	39 915
Résultats reportés		-	-5 476 359	-5 476 359
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		28 590 353	26 540 888	26 518 224
Résultat net de l'exercice	10	344 172	345 517	2 608 702
Total des capitaux propres avant affectation	11	28 934 525	26 886 405	29 126 926
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	12	15 799 730	15 765 981	18 530 022
Autres passifs financiers	13	424 084	345 786	384 204
Provisions	14	918 299	962 881	913 388
Total des passifs non courants		17 142 113	17 074 648	19 827 614
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	6 060 391	8 433 208	5 603 911
Autres passifs courants	16	3 717 495	9 816 880	4 037 833
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	17 005 729	15 819 734	12 588 280
Total des passifs courants		26 783 615	34 069 822	22 230 024
Total des passifs		43 925 728	51 144 470	42 057 638
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		72 860 253	78 030 875	71 184 564

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de biens immobiliers	18	8 132 894	12 525 290	30 054 233
Autres produits d'exploitation	19	15 600	17 100	35 135
Total des produits d'exploitation		8 148 494	12 542 390	30 089 368
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variations des stocks de produits finis et des en-cours	20	1 344 144	1 388 833	-4 844 260
Achats de terrains	21	-	-2 955 945	-3 019 120
Achats d'études et de prestations de services	22	-142 126	-441 488	-684 425
Achats de matériels, équipements et travaux	23	-6 146 253	-6 504 256	-12 275 047
Charges de personnel	24	-939 886	-1 265 900	-2 279 156
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	25	-38 365	-76 856	-17 962
Autres charges d'exploitation	26	-400 667	-410 926	-711 816
Total des charges d'exploitation		-6 323 153	-10 266 538	-23 831 786
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 825 341	2 275 852	6 257 582
Charges financières nettes	27	-1 618 914	-1 872 828	-3 663 514
Produits des placements	28	128 674	18 268	27 300
Autres gains ordinaires	29	27 392	23 976	126 332
Autres pertes ordinaires	30	-	-72 131	-72 344
Résultat des activités ordinaires avant impôt		362 493	373 137	2 675 356
Impôt sur les sociétés	31	-18 321	-27 620	-66 654
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		344 172	345 517	2 608 702

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net		344 172	345 517	2 608 702
▪ Ajustements pour :				
- Amortissements & provisions		38 365	76 856	17 962
▪ Variations des :				
- Stocks		-1 344 144	-1 388 833	4 844 261
- Clients		-214 153	-1 682 483	-780 607
- Autres actifs		-545 574	-231 921	225 220
- Autres passifs financiers		39 880	62 599	68 747
- Fournisseurs et autres passifs		-375 362	3 752 972	-4 855 372
▪ Plus-values sur cessions d'immobilisations		-	-	-
▪ Dividendes sur titres de participation		-128 674	-18 268	-27 300
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		-2 185 490	916 439	2 101 613
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	-	-
Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-532	-660	-7 460
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		19 271	42 782	68 489
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		-	-	-
Encaissements provenant de la cession d'actifs financiers		33 288	17 509	8 160
Décaissements pour acquisition d'actifs financiers		-	-	-
Dividendes reçus		128 674	18 268	27 300
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		180 701	77 899	96 489
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions		-	-	-
Encaissements provenant des emprunts		6 000 000	4 400 000	9 736 000
Remboursements d'emprunts		-5 046 959	-4 978 413	-10 749 555
Fonds social (variation)		-31 523	-26 200	-48 864
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		921 518	-604 613	-1 062 419
VARIATION DE TRÉSORERIE		-1 083 271	389 725	1 135 683
Trésorerie au début de l'exercice		1 045 450	-90 233	-90 233
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 & 17	-37 821	299 492	1 045 450

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2026

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société ESSOUKNA, promoteur immobilier agréé, a été créée en novembre 1983, à l'initiative de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) et sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA). Il s'agit d'une société anonyme, au capital de 5 050 500 DT, dont les actions sont cotées en bourse depuis le 20 septembre 2006.

Elle a pour objet social :

- Le lotissement ou l'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitat ;
- La construction ou la rénovation, en vue de la vente ou de la location d'immeubles, ensembles d'immeubles, de logements individuels ou groupés à usage professionnel, d'habitation, de commerce ou de bureaux, sur terrains acquis, aménagés ou à aménager et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

La Société ESSOUKNA a réalisé plusieurs projets pour le compte ou en commun avec d'autres sociétés du groupe immobilier de la BNA, dont notamment : Immobilière des Cèllets, SIVIA, EL MADINA et SIMPAR.

La structure de son capital social se présente comme suit au 30 juin 2026 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
SIMPAR	3 516 863	3 516 863	69,63%
CTAMA	192 340	192 340	3,81%
CHARRAD SOFIENE	102 229	102 229	2,02%
KECHAOU CHEDLY	91 207	91 207	1,81%
FCP OPTIMA	65 000	65 000	1,29%
JALLOULI HABIB	63 073	63 073	1,25%
FCP SÉCURITÉ	60 000	60 000	1,19%
Autres actionnaires	959 788	959 788	19%
TOTAL	5 050 500	5 050 500	100%

La Société ESSOUKNA est soumise au régime fiscal du droit commun en matière d'impôt sur les sociétés et ses ventes de biens immobiliers (locaux à usage commercial ou d'habitation, terrains lotis ...) sont assujetties à la TVA (au taux de 19% ou 13% ou 7% selon la catégorie et le montant de la transaction de vente).

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ESSOUKNA ont été arrêtés au 30 juin 2026 conformément aux dispositions de la loi n°96-112, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la comptabilité, et des arrêtés du Ministre des Finances portant approbation des Normes Comptables Tunisiennes. Les méthodes et les principes comptables adoptés pour l'enregistrement des transactions et autres événements au cours de l'exercice 2026 ne comportent aucune dérogation significative par rapport aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Méthodes comptables appliquées

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 30 juin 2026 se résument comme suit :

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût, y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Société. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants (sans valeur résiduelle) :

Désignation	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Agencements, aménagements et installations des constructions	10%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels	33%

2.2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la Société ESSOUKNA). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

2.3. Stocks

➤ Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

➤ Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

➤ Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production, tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion, et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

À compter de l'exercice 2018 et suite à l'évolution de la conjoncture (un projet n'est plus commercialisable sur une période de trois ans), les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks finis sont comptabilisées en appliquant la procédure suivante :

Suite 2 Note N°2

Pour les projets achevés dont le procès-verbal de récolement a été obtenu depuis 5 ans et pour les lotissements dont la réception définitive par les autorités compétentes date de 5 ans, une mission d'expertise est confiée à un expert qualifié en vue d'évaluer le prix de vente du m² :

- a) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est supérieur au coût de revient comptable du m², aucune provision n'est à comptabiliser ;*
- b) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est inférieur au coût de revient comptable du m², une provision est à comptabiliser pour les locaux ou lots non promis à la vente à la date de l'arrêté de la situation comptable. Le montant de la provision est la différence entre la valeur de l'expertise et la valeur comptable.*

2.4. Provision pour garanties conférées aux clients

Une provision pour garanties conférées aux clients est constituée pour couvrir les dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés. Le montant de cette provision représente un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé, par catégorie de projets. Les taux de provisionnement appliqués par la Société se présentent comme suit :

	Taux de provisionnement
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

2.5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente), sont comptabilisés comme étant des passifs financiers à la date de leur encaissement pour le montant remboursable, les intérêts non encore courus à la date de clôture étant comptabilisés dans un compte de régularisation actif (charges constatées d'avance).

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêt sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les intérêts non encore courus à la date de clôture et comptabilisés dans un compte de charges constatées d'avance ne répondent pas à la définition d'un actif telle qu'énoncée par le cadre conceptuel de la comptabilité et sont, par conséquent, déduits des soldes des emprunts (courants et non courants) au niveau du bilan.

Suite 3 Note N°2

La norme comptable NCT 13, relative aux Charges d'emprunt, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à immobilisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque :*

- a) Les dépenses relatives au bien ont été réalisées ;*
- b) Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et*
- c) Les charges d'emprunt sont encourues ».*

Les charges d'emprunt supportées par la Société sont incorporées dans le coût du stock dès l'acquisition du terrain, l'intention de la Société, détentrice du terrain, étant la réalisation d'un projet de promotion immobilière. À cet effet, les travaux administratifs et techniques sont entamés dès la concrétisation de l'achat du terrain à bâtir, et le délai moyen pour le commencement de la construction physique des biens immobiliers n'excède pas les deux ans.

À partir de l'exercice 2014, le fait générateur retenu pour la capitalisation des charges financières est soit la date de commencement des travaux administratifs et techniques par les propres moyens de la Société s'ils sont matérialisés par des pièces justificatives (ordre de déplacement, justificatif de la consultation sur registre foncier, bon de commande, lettre de consultation, etc.), soit la date de la première dépense matérialisée par une facture ou une quittance et comptabilisée dans le compte du projet, dont notamment les frais d'enregistrement du contrat d'acquisition du terrain. L'effet sur les exercices antérieurs est non significatif, d'où aucun retraitement n'a été opéré.

2.6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- La Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- La Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- Le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (L'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- Les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Pour être pris en compte en résultat, les contrats de vente doivent être signés par les deux parties et leurs montants doivent être payés intégralement, ou faire l'objet d'un accord de financement par un établissement de crédit spécialisé (banque, société de leasing, etc.).

2.7. Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale après leur départ en retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

2.8. Présentation de l'état des flux de trésorerie

À partir de l'exercice 2018, l'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale NCT 01 (utilisation de la méthode indirecte pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ;
- Les intérêts reçus, générés par les placements à long et à court terme, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En DT)

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU	
	Soldes au 31/12/2025	Entrées 2026	Sorties 2026	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 31/12/2025	Entrées 2026	Sorties 2026	Soldes au 30/06/2026	30/06/2026	31/12/2025
Logiciels	14 528	-	-	14 528	14 528	-	-	14 528	-	-
Total des immobilisations incorporelles	14 528	-	-	14 528	14 528	-	-	14 528	-	-
Terrains	162 500	-	-	162 500	-	-	-	-	162 500	162 500
Bâtiments administratifs	350 780	-	-	350 780	350 780	-	-	350 780	-	-
Matériel de transport	428 364	-	-	428 364	349 753	20 273	-	370 026	58 338	78 611
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	440 208	-	-	440 208	377 160	6 665	-	383 825	56 383	63 048
Équipements de bureaux	107 226	-	-	107 226	102 194	515	-	102 709	4 517	5 032
Équipements informatiques	170 040	532	-	170 572	155 361	3 880	-	159 241	11 331	14 679
Total des immobilisations corporelles	1 659 118	532	-	1 659 650	1 335 248	31 333	-	1 366 581	293 069	323 870
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	1 673 646	532	-	1 674 178	1 349 776	31 333	-	1 381 109	293 069	323 870

Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Participations :	4 239 936	4 196 907	4 239 750
- Titres de participation	4 439 416	4 439 421	4 439 421
- Moins : Provisions	-199 480	-242 514	-199 671
Fonds gérés :	1 474 772	1 472 240	1 474 772
- Fonds gérés (par SICAR INVEST)	3 154 792	3 154 792	3 154 792
- Moins : Provisions	-1 680 020	-1 682 552	-1 680 020
Prêts au personnel :	200 207	245 180	219 473
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	200 207	245 180	219 473
- Moins : Provisions	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	520	520	520
Total en DT	5 915 435	5 914 847	5 934 515

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	Participation directe en %	Soldes au 30/06/2026		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe ESSOUKNA :			719 530	-	719 530
- Société ZIED	71 953	62,01%	719 530	-	719 530
Sociétés hors Groupe ESSOUKNA :			3 719 886	199 480	3 520 406
- Société Immobilière des Œillets	40 001	22,22%	200 005	112 806	87 199
- SOGEST	1	0,10%	10	10	-
- Société Immobilière et de Viabilisation (SIVIA)	3	0,01%	30	-	30
- SICAV BNA	110	0,01%	11 000	-	11 000
- SOIVM SICAF	45 714	11,43%	452 373	-	452 373
- SICAV AVENIR	110	0,01%	10 525	4 224	6 301
- BNA CAPITAUX	82	0,16%	8 200	-	8 200
- SICAR INVEST	59 000	5,90%	790 000	-	790 000
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	300	0,01%	30 000	-	30 000
- BTS	200	0,01%	2 000	-	2 000
- TUNIS RE	33 444	0,17%	237 553	-	237 553
- ELBENE INDUSTRIE	20 610	0,21%	82 440	82 440	-
- SODET SUD	17 862	8,29%	1 895 750	-	1 895 750
Total en DT			4 439 416	199 480	4 239 936

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE "SODET SUD"

En 2014, la Société ESSOUKNA a procédé à l'acquisition de 4 382 actions SODET SUD, société du groupe BNA, pour un montant de 547 750 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 15 049 800 DT, en le portant de 6 500 000 DT à 21 549 800 DT, et ce, par l'émission au pair de 150 498 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la Société ESSOUKNA a procédé à la souscription de 13 480 actions SODET SUD pour un montant global de 1 348 000 DT.

Après cette opération, la participation de la Société ESSOUKNA dans le capital de la SODET SUD remonte à 17 862 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,29%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 17,654 DT, soit une moins-value potentielle de 1 527 520 DT non comptabilisée par la Société ESSOUKNA.

En effet, un rapport d'évaluation de 12 lots de terrains à bâtir ou à lotir appartenant à la SODET SUD, établi le 30 juin 2022 par un expert externe au groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 40 831 848 DT, contre une valeur comptable du stock de terrains au bilan arrêté au 31 décembre 2024 de 13 887 784 DT, soit une plus-value latente de 26 944 064 DT.

En conclusion, la Société ESSOUKNA, tout en s'alignant aux sociétés du groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés 30 juin 2026, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les montants des participations en fonds gérés par SICAR INVEST, société du groupe BNA, non encore recouverts au 30 juin 2026 se présentent comme suit :

Fonds gérés	Solde au 30 juin 2026	Solde au 31 décembre 2025
Fonds géré n°4	158 580	158 580
Fonds géré n°8	172 455	172 455
Fonds géré n°15	587 210	587 210
Fonds géré n°22	2 236 547	2 236 547
Total en DT	3 154 792	3 154 792

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés aux titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices ; ils correspondent à la totalité du solde au 30 juin 2026, soit 3 154 792 DT.

Cependant, les provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés totalisent 1 680 020 DT au 30 juin 2026 et représentent 53% de la valeur brute de ces actifs financiers. Elles ont été estimées sur la base des informations communiquées par SICAR INVEST qui dispose des dossiers physiques des participations (dont notamment les derniers états financiers disponibles) et compte tenu des garanties admises (contrat d'hypothèque, contrat d'assurance, etc.), régulièrement constituées et évaluées correctement.

Les produits (dividendes, plus-values sur rachats d'actions SICAV, plus-values sur cessions de titres de participation, etc.) et les charges (commissions) relatifs aux quatre fonds gérés par SICAR INVEST et se rapportant au semestre clos le 30 juin 2026, ont été comptabilisés sur la base d'un état communiqué par cette dernière à la Société ESSOUKNA dans le cadre de l'établissement de ses états financiers intermédiaires, pour les montants respectifs de 13 696 DT et (2 286) DT.

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Terrains à bâtir :	10 954 811	11 219 176	11 478 623
- LOT M'HAMDIA	-	519 829	669 997
- LOT SOUKRA (école primaire)	93 177	93 177	93 177
- TERRAIN SOUSSE - TRANCHE 2	1 633 738	1 613 486	1 625 110
- LOT N° 2 MANOUBA	4 155 880	4 155 880	4 155 880
- LOT N° 4 MANOUBA	1 753 022	1 753 022	1 753 022
- LOT N° 5 MANOUBA (JARDIN D'ENFANTS)	-	127 837	-
- LOTS MOUROUJ VI (TF 78786-78787-78788)	3 318 994	2 955 945	3 181 437
Travaux en cours :	30 300 820	26 815 134	22 339 217
- LOT 23 NOUVELLE MEDINA	17 420 691	10 708 317	13 642 408
- MANOUBA LOT 3	-	10 773 062	-
- MANOUBA LOT 1	11 893 457	5 333 755	8 696 809
- LOT M'HAMDIA	815 078	-	-
- LOT N°23 SOUSSE	171 594	-	-

Suite Note N°5

Travaux terminés :	18 181 508	26 291 779	24 275 155
- RÉSIDENCE "ESSALEM" LOT HSC 55 EL MOUROUJ V	1 988	1 988	1 988
- RÉSIDENCE "ESSOUNBOULA EL JAMILA " LOTS HSC 57&58 EL MOUROUJ V	7 388	7 388	7 388
- RÉSIDENCE "LA TURQUOISE" LOT HSC 27 NASR II	29 480	29 480	29 480
- RÉSIDENCE LOTS S5-1&S5-2 HAMMAMET	98 689	98 689	98 689
- RÉSIDENCE "ESSAFA" LOT HSC 10 NASR II	4 100	8 614	4 100
- RÉSIDENCE "YOSRA" LOT C7 RAS TABIA	138 209	182 119	156 311
- RÉSIDENCE "MARWA" LOT SOUKRA TF 31 327	3 584 872	3 599 222	3 584 872
- RÉSIDENCE "LA PERLE" LOT N° 3 MANOUBA	1 293 625	-	4 098 957
- LOTISSEMENT SOUSSE (TRANCHE 1)	6 964 098	7 257 687	7 179 999
- PROJET EHC 46 EL MOUROUJ V	-	35 040	-
- RÉSIDENCE "L'ECLAT" LOT EHC 1 BOUMHEL	-	211 142	211 142
- COMPLEXE "IMAM SAHNOUN" KAIROUAN	2 832 098	3 252 516	3 125 074
- RÉSIDENCE "EMERAUDE" LOTS N°4 ET N°28 J.M	3 226 961	11 607 894	5 777 155
Total brut en DT	59 437 139	64 326 089	58 092 995
Moins : Provisions	-84 987	-87 695	-84 987
- Travaux terminés (*)	-84 987	-87 695	-84 987
Total net en DT	59 352 152	64 238 394	58 008 008

(*) Des provisions pour dépréciation de certains locaux, faisant partie des résidences ESSALEM, ESSOUNBOULA EL JAMILA, LA TURQUOISE, HAMMAMET et ESSAFA, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés et connaissant une mévente depuis plusieurs exercices, ont été constituées pour 60% de leurs coûts de production historiques.

NOTE N°5-1 : STOCK DE TERRAINS À BÂTIR

Les acquisitions de lots de terrains aménagés (notamment auprès de l'AFH) sont généralement financées par des emprunts de fonds portant intérêts (contractés auprès de la BNA). Ces lots de terrains aménagés sont destinés à des futurs projets de promotion immobilière et pourraient être détenus quelques années avant d'être bâtis et commercialisés. La Société ESSOUKNA ne comptabilise pas en charges de l'exercice les coûts d'emprunt au fur et à mesure qu'ils sont encourus, mais les incorpore dans le coût du stock de terrains à bâtir dès le commencement des travaux administratifs et techniques (par les moyens propres ou par recours à des tiers), et ce, même en l'absence de travaux de construction.

La Société ESSOUKNA considère que la juste valeur de ces biens immobiliers couvre leur valeur comptable, y compris les coûts d'emprunt incorporés (en cas d'insuffisance, une provision pour dépréciation est constituée) et que le recouvrement de ces derniers sera assuré, avec les autres coûts de développement, par les revenus des futurs projets de promotion immobilière (ou de lotissement).

Rappelons que la Norme Comptable NCT 13, relative aux *Charges d'emprunt*, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à capitalisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque : a) les dépenses relatives au bien ont été réalisées ; b) les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et c) les charges d'emprunt sont encourues.* ».

Cette Norme ajoute dans son paragraphe 14 que « *Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, vont au-delà de la construction physique du bien concerné. Elles comprennent les travaux techniques et administratifs, préalables au commencement de la construction physique, tels que les activités associées à l'obtention d'autorisations préalablement au commencement de la construction physique. Toutefois, de telles activités ne comprennent pas le fait de détenir un bien lorsqu'il n'y a ni production ni développement modifiant la substance de ce bien. À titre d'exemple, les charges d'emprunt supportées pendant la phase de développement d'un terrain sont capitalisées dans la période au cours de laquelle les activités relatives à ce développement sont entreprises. Toutefois, les charges d'emprunt supportées lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'une activité de développement, n'ont pas qualité pour être capitalisées.* ».

La Direction de la Société ESSOUKNA considère que les prescriptions de la Norme NCT 13 sont vérifiées pour tous les éléments de son stock de terrains à bâtir (ou à lotir) dont la valeur comptable cumulée, s'élevant à 10 954 811 DT au 30 juin 2026, inclut un montant de 884 180 DT de charges d'emprunt, dont 145 546 DT au titre du premier semestre de l'année 2026.

Le tableau ci-joint présente la situation comptable de chacun des terrains à bâtir (ou à lotir) au 30 juin 2026, et ce, à l'exception d'un terrain d'une valeur comptable de 93 177 DT destiné à la construction d'une école primaire et des lots de terrains sis à Manouba, d'une valeur comptable de 5 908 902 DT, viabilisés par la Société ESSOUKNA et destinés à des futurs projets de promotion immobilière.

Suit Note N° 5-1

ÉTAT DU STOCK DE TERRAINS À BATIR OU À LOTIR AU 30 JUIN 2026

<i>Désignation</i>	<i>Terrain Mourouj TF 78786-78787-78788</i>	<i>Terrain Sousse Tranche 2</i>
Date d'acquisition du terrain	23/05/2025	21/11/2013
Coût d'achat du terrain	2 758 760	979 264
Droits d'enregistrement	197 185	58 798
Honoraires avocat	8 000	440
Commission de courtage	55 175	
Droits d'enregistrement du contrat de prêt	-	1 760
Frais de topographie	-	-
Campagne géotechnique	8 466	65
Honoraires d'architecture	-	-
Frais d'études	639	-
Frais de maintenance	-	-
TNB	-	-
TVA à récupérer	-	-
Coût hors charges financières (1)	3 028 226	1 040 327
Charges financières encourues avant 2026	153 850	584 784
Charges financières encourues au cours du premier semestre de l'année 2026	136 918	8 628
Charges financières incorporées (2)	290 768	593 412
% des charges financières (2)/(1)	10%	55%
Coût total du terrain au 30/06/2026	3 318 994	1 633 738

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	1 037 789	1 716 513	820 637
Clients - effets à recevoir (1)	83 565	92 564	86 564
Clients - chèques impayés (2)	300 000	300 000	300 000
Total brut en DT	1 421 354	2 109 077	1 207 201
Moins : Provisions	-190 071	-190 071	-190 071
Total net en DT	1 231 283	1 919 006	1 017 130

1) Clients - effets à recevoir

Cette rubrique renferme des effets impayés pour un montant cumulé de 77 339 DT, concernant un client douteux. La Société ESSOUKNA a intenté une action en justice pour le recouvrement de cette créance impayée. Un jugement du tribunal de première instance a été prononcé en faveur de la Société en date du 04 février 2011 ; il condamne ce client douteux au paiement du principal de la créance, des intérêts de retard et des frais. Au 30 juin 2026, l'affaire est encore devant la cour d'appel. La Direction de la Société ESSOUKNA considère que le risque de non-recouvrement n'est pas élevé (malgré l'écoulement de plusieurs années), étant donné que ce client récalcitrant ne peut obtenir son titre de propriété individuel qu'après la signature d'un acte de précision avec la Société.

Au 30 juin 2026, une provision pour dépréciation a été constituée au titre des effets impayés pour un montant de 40 071 DT.

2) Clients - Chèques impayés

Il s'agit, principalement, d'un chèque impayé qui se rapporte à la vente d'un local à usage commercial conclue le 22 juin 2012. Le contrat de vente n'a pas été enregistré à la recette des finances et prévoit qu'une partie du prix (300 000 DT) soit payée au moyen d'un crédit à octroyer par la Société ESSOUKNA moyennant le consentement d'une hypothèque de premier rang à son profit. Ces conditions de vente n'ont pas été respectées, d'où le versement en banque par la Société ESSOUKNA du chèque retourné impayé (tiré par une ascendante de l'acquéreur). Une action en justice a été intentée pour la récupération du local vendu (livré au client en 2012) et perdue par la Société, devant le tribunal de première instance, le 16 novembre 2015. La Société a interjeté appel du jugement depuis le 29 décembre 2017 mais des reports d'audiences ont été décidés pour ajout du dossier original. Le 26 décembre 2025, la Cour d'Appel de Tunis a prononcé un jugement en faveur de la Société ESSOUKNA, par la résiliation du contrat de cession du local vendu.

Au 30 juin 2026, une provision pour dépréciation a été constituée au titre dudit chèque impayé pour un montant de 150 000 DT, représentant la moitié de sa valeur.

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Fournisseurs - comptes débiteurs :	570 889	441 380	218 860
- Entrepreneurs, avances et acomptes	400 112	396 575	192 083
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	170 777	44 805	26 777
Personnel - avances et acomptes	8 250	8 250	3 300
État - comptes débiteurs :	4 376 589	4 549 381	4 245 316
- Crédit d'IS	1 042 349	917 504	1 045 965
- TVA déductible ou à reporter	3 320 943	3 631 877	3 199 351
- Crédit TFP	13 297	-	-
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...) :	102 518	99 645	76 656
- SIMPAR	-	-	-
- SIVIA (*)	92 541	89 668	66 679
- EL MADINA	-	-	-
- IMMOBILIERE DES ŒILLETES	-	-	-
- SODET SUD	9 977	9 977	9 977
Charges constatées d'avance	12 963	3 495	5 381
Produits à recevoir (produits des fonds gérés ...)	28 912	16 933	217
Autres comptes débiteurs	144 596	37 200	149 413
Total brut en DT	5 244 717	5 156 284	4 699 143
Moins : Provisions	-48 569	-46 267	-46 257
Total net en DT	5 196 148	5 110 017	4 652 886

(*) Il s'agit principalement d'un montant déposé via la SIVIA à la Trésorerie Générale de Tunisie dans le cadre du litige en cours avec le fournisseur ECF.

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an)	145 417	169 356	178 705
Placement fonds commun BNA Progrès	12 000	12 000	12 000
Placement fonds commun BNA Capitalisation	12 000	12 000	12 000
Total en DT	169 417	193 356	202 705

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Effets à l'encaissement	2 000	1 988	6 082
Banque Nationale Agricole (BNA)	108 517	296 659	1 039 164
BH Bank	587 321	270	198
Caisse	4 911	575	6
Total en DT	702 749	299 492	1 045 450

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Résultat de la période en dinars	344 172	345 517	2 608 702
Nombre d'actions ordinaires en circulation	5 050 500	5 050 500	5 050 500
Résultat par action de valeur nominale un dinar	0,068	0,068	0,517

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(En DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2024	5 050 500	1 676 563	505 050	23 757 756	1 013 663	-	39 915	-5 476 359	26 567 088
<i>Affectation du résultat 2024 :</i>									
- Dotations en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-48 864	-	-	-	-48 864
Résultat 2025 (semestriel)	-	-	-	-	-	-	-	2 608 702	2 608 702
Soldes au 31 décembre 2025	5 050 500	1 676 563	505 050	23 757 756	964 799	-	39 915	-2 867 657	29 126 926
<i>Affectation du résultat 2025 :</i>									
- Dotations en réserves	-	-	-	-2 867 657	-	-	-	2 867 657	-
- Dividendes	-	-	-	-505 050	-	-	-	-	-505 050
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-31 523	-	-	-	-31 523
Résultat 2026 (semestriel)	-	-	-	-	-	-	-	344 172	344 172
Reinvest. exonéré devenu disponible	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2026	5 050 500	1 676 563	505 050	20 385 049	933 276	-	39 915	344 172	28 934 525

(*) Bénéfices non répartis = résultat de la période + résultats reportés

Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026

NOTE N°11-1 : RÉSERVE POUR FONDS SOCIAL

(En DT)

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Solde au 1^{er} janvier :	964 799	1 013 663	1 013 663
- Trésorerie	566 621	538 836	538 836
- Prêts au personnel	398 178	474 827	474 827
Ressources de la période :	2 885	3 371	6 556
- Quote-part du bénéfice de l'exercice précédent	-	-	-
- Intérêts des prêts au personnel	2 885	3 371	6 556
Emplois de la période :	34 408	29 571	55 420
- Restauration	19 020	11 440	25 760
- Aides au personnel (non remboursables)	14 858	16 313	26 811
- Bonifications d'intérêts	530	1 818	2 849
Solde à la fin de la période :	933 276	987 463	964 799
- Trésorerie	587 652	414 536	566 621
- Prêts au personnel	345 624	572 927	398 178

NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :			
- Crédit pour acquisition du terrain TF 78786 - 78787 - 78788 MOUROUJ	2 836 000	-	2 836 000
- Crédit pour acquisition du terrain SOUSSE	252 782	758 347	505 565
- Crédit pour acquisition du terrain 23 NOUVELLE MEDINA	-	822 667	411 333
- Crédit pour construction MANOUBA LOT 3	-	3 020 833	1 208 333
- Crédit pour construction MANOUBA LOT 1	5 687 500	-	2 500 000
- Crédit pour construction LOTS 4&28 JARD. D'EL MENZAH	823 448	5 764 134	3 293 791
- Crédit pour construction 23 NOUVELLE MEDINA	5 950 000	4 950 000	7 425 000
- Crédit COVID-19	250 000	450 000	350 000
Total en DT	15 799 730	15 765 981	18 530 022

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS (NON COURANTS)

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Cautionnements reçus	424 084	345 786	384 204
Total en DT	424 084	345 786	384 204

NOTE N°14 : PROVISIONS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Provisions pour frais de réparation (1)	242 451	136 147	195 423
Provision pour indemnités de départ à la retraite - IDR (2)	194 424	318 329	204 178
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (3)	98 755	99 958	99 386
Provisions pour risques fiscal et social (4)	202 669	197 421	203 375
Provisions pour autres litiges	180 000	211 026	211 026
Total en DT	918 299	962 881	913 388

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise).

Le montant de cette provision correspond à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par catégorie de projets, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration. Les taux de provisionnement appliqués par la Société ESSOUKNA se présentent comme suit :

	Taux de provision
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

Selon une Note de la Direction Générale, la reprise est effectuée trimestriellement comme suit :

- La provision est reprise pour 50% de son montant après huit trimestres suivant celui de sa constitution ; et
- Le reliquat est repris après douze trimestres suivant celui de la comptabilisation initiale de la provision.

2) Provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR)

À l'occasion de son départ à la retraite, chaque salarié de la Société ESSOUKNA bénéficie d'une indemnité de 12 salaires. De ce fait, une provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR) a été comptabilisée au 30 juin 2026 pour un montant de 194 424 DT qui a été estimé par la CTAMA en application des dispositions de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantage du personnel*, et en tenant compte du contrat d'assurance conclu entre les deux parties, tel qu'amendé le 31 décembre 2021 pour prendre en considération l'amélioration du régime des IDR approuvée par le Conseil d'Administration. Cette estimation a été faite, au 30 juin 2026, sur la base des hypothèses suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 5% par an ;
- Turn-over : 3% ;
- Charges sociales : 23,07%.

3) Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la Société ESSOUKNA pour la détermination de la provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post-retraite) se présentent comme suit :

- une prime d'assurance groupe annuelle moyenne de 686 DT par retraité ;
- un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- un taux d'actualisation financière de 10% ; et
- une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

4) Provisions pour risques fiscal et social

- Courant l'exercice 2015, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2011-2014 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise. Une notification des résultats de cette vérification fiscale approfondie a été adressée à la Société le 19 novembre 2015, ayant pour effet d'ajuster à la hausse le crédit de TVA d'un montant de 267 316 DT, de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes à payer de 605 545 DT, dont 144 823 DT de pénalités, et d'ajuster à la baisse l'excédent d'impôt sur les sociétés d'un montant de 62 748 DT. Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la Société a formulé son opposition quant aux résultats de cette vérification fiscale approfondie, une première fois le 30 décembre 2015 et une deuxième fois le 13 juin 2016 suite à la réponse de l'administration fiscale parvenue à la Société le 1^{er} juin 2016. En l'absence d'accord entre la Société et l'administration fiscale sur les résultats définitifs de ladite vérification fiscale approfondie, un arrêté de taxation d'office a été établi et adressé à la Société le 26 décembre 2019 ; il confirme la totalité des chefs de redressement et des ajustements de la situation fiscale au titre de la période 2011-2014, tels que notifiés à la Société le 19 novembre 2015 et décrits ci-dessus.

Au 30 juin 2026, une provision pour redressement fiscal a été constituée pour un montant de 128 077 DT, et ce, pour la meilleure estimation du risque fiscal encouru. En outre, un complément de provision pour risques et charges a été comptabilisé pour un montant de 21 919 DT au titre des exercices ultérieurs à la période couverte par la vérification fiscale approfondie (pour les mêmes chefs de redressement).

- Courant l'exercice 2024, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification sociale approfondie couvrant la période 2021-2023 au titre des salaires déclarés et qui a abouti au paiement à la CNSS de cotisations complémentaires. Au 30 juin 2026, un complément de provision pour risques et charges a été comptabilisé pour un montant de 27 280 DT au titre des exercices ultérieurs à la période couverte par ladite vérification sociale approfondie.

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Entrepreneurs	117 156	349 319	129 230
Fournisseurs ordinaires	494 030	2 908 998	547 663
Fournisseurs effets à payer	133 650	-	-
Entrepreneurs, retenues de garantie	3 902 781	3 244 248	3 827 292
Fournisseurs, retenues de garantie	14 833	21 929	14 833
Fournisseurs, factures non parvenues	1 397 941	1 908 714	1 084 893
Total en DT	6 060 391	8 433 208	5 603 911

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Clients - avances et acomptes reçus	2 420 198	8 834 214	3 105 106
Personnel - comptes créditeurs :	230 919	341 087	283 521
- Personnel, charges à payer	230 613	339 279	283 521
- Personnel, rémunérations dues	306	1 808	-
État - comptes créditeurs :	107 875	145 169	104 770
- Retenues à la source	91 931	119 243	76 626
- Contribution Sociale de Solidarité - CSS	200	200	400
- Autres impôts et taxes à payer	15 744	25 726	27 744
Organismes sociaux :	264 976	292 839	235 243
- CNSS	119 338	131 682	88 836
- CNSS - régime complémentaire	25 627	29 257	15 957
- CNSS - Redressement 2025	37 078	62 448	50 739
- Assurance groupe	31 120	16 631	14 681
- CNRPS	-	1 907	-
- CNAM	-	-	-
- Charges sociales à payer	51 813	50 914	65 030
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...) :	9 260	20 020	104 325
- SIMPAR	1 250	6 142	44 469
- EL MEDINA	4 005	6 939	29 928
- IMMOBILIÈRE DES ŒILLETS	4 005	6 939	29 928
Jetons de présence à payer	64 125	46 250	92 500
Actionnaires - dividendes à payer	505 700	650	650
Charges à payer (charges des fonds gérés ...)	49 641	74 159	47 342
Autres comptes créditeurs	64 801	62 492	64 376
Total en DT	3 717 495	9 816 880	4 037 833

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS (COURANTS)

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	16 252 251	15 793 918	12 588 280
- Crédit pour acquisition et viabilisation du terrain MANOUBA	-	750 000	-
- Crédit pour acquisition et viabilisation du terrain SOUSSE	505 565	505 565	505 565
- Crédit pour réalisation du projet MANOUBA LOT N°1	812 500	-	-
- Crédit pour construction lots 4&28 JARD. D'EL MENZAH	4 940 686	4 940 686	4 940 686
- Crédit pour acquisition du terrain 23 NOUVELLE MEDINA	822 667	822 667	842 029
- Crédit pour réalisation du projet 23 NOUVELLE MEDINA	5 950 000	4 950 000	2 475 000
- Crédit pour construction du projet MNNOUBA LOT N° 3	3 020 833	3 625 000	3 625 000
- Crédit COVID-19	200 000	200 000	200 000
Intérêts courus sur emprunts BNA	12 908	25 816	-
Découverts bancaires - BNA	740 570	-	-
Total en DT	17 005 729	15 819 734	12 588 280

NOTE N°18 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Ventes de logements	6 946 672	12 122 815	28 725 385
Ventes de bureaux	679 756	133 375	278 390
Ventes de magasins	428 112	181 800	633 308
Ventes de terrains	78 354	87 300	417 150
Total en DT	8 132 894	12 525 290	30 054 233

NOTE N°19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Location de bureaux	-	-	935
Honoraires d'assistance	15 000	15 000	30 000
Ventes de dossiers d'appel d'offres	600	2 100	4 200
Total en DT	15 600	17 100	35 135

NOTE N°20 : VARIATIONS DES STOCKS

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Variation du stock de terrains à bâtir	-523 812	-1 129 855	-870 408
Variation du stock de travaux en cours	7 961 603	-8 580 031	-13 055 947
Variation du stock de travaux terminés	-6 093 647	11 098 719	9 082 095
Total en DT	1 344 144	1 388 833	-4 844 260

NOTE N°21 : ACHATS DE TERRAINS

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Achats de terrains à bâtir - Lot Mourouj VI	-	2 758 760	2 758 760
Droits d'enregistrement / achats de terrains	-	197 185	197 185
Autres frais / achats de terrains (honoraires avocat ...)	-	-	63 175
Total en DT	-	2 955 945	3 019 120

NOTE N°22 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Achats d'études et de prestations de services : (*)			
- Projet MANOUBA LOT 1	60 347	164 043	287 986
- Projet MANOUBA LOT N° 3	-	55 965	118 348
- Projet M'HAMDIA	-	2 200	14 160
- Projet JARDINS D'EL MENZAH - LOTS 4&28	-	151 829	152 631
- Projet NOUVELLE MEDINA III	81 779	67 451	102 834
- Projet LOT MOUROUJ TF 78786-78787-78788	-	-	8 466
Total en DT	142 126	441 488	684 425

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière réalisés ou en cours de réalisation.

NOTE N°23 : ACHATS DE MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)			
- Projet NOUVELLE MEDINA	3 139 794	2 770 681	5 084 578
- Projet MANOUBA LOT N°1	2 855 030	1 065 755	4 187 986
- Projet LOTISSEMENT MANOUBA	-	22 965	22 965
- Projet JARDINS D'EL MENZAH - LOTS 4&28	-	391 389	393 532
- Projet MANOUBA LOT N°3	282	2 253 466	2 447 777
- Projet M'HAMDIA	145 081	-	138 209
- Projet SOUSSE LOT N°23	5 427	-	-
- Projet MOUROUJ TF 78786-78787-78788	639	-	-
Total en DT	6 146 253	6 504 256	12 275 047

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°24 : CHARGES DE PERSONNEL

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Salaires et compléments de salaires	685 250	950 830	1 698 671
Charges sociales légales	243 560	310 444	588 234
Autres charges de personnel (congrés payés)	11 076	4 626	-7 749
Total en DT	939 886	1 265 900	2 279 156

NOTE N°25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	31 333	39 112	77 795
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (TP et fonds gérés)	-	176	44 538
Dotations aux provisions pour risques et charges	74 120	101 012	233 277
Dotations aux provisions des autres actifs courants	2 312	-	-
Dotations aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (IDR)	-	64 898	156
Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (assurance groupe)	-631	728	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières (TP et fonds gérés)	-191	-	-89 737
Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	-9 754	-60 914	-110 166
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	-	-2 708
Reprises sur provisions pour risques et charges	-58 824	-68 156	-135 193
Total en DT	38 365	76 856	17 962

NOTE N°26 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Achats non stockés de matières et fournitures	18 423	16 100	33 194
Divers services extérieurs (primes d'assurance ...)	134 012	169 227	286 823
Commissions des fonds gérés	2 286	26 669	47 333
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	87 711	39 738	64 581
Rémunérations des membres du CPA	5 625	5 625	11 250
Jetons de présence (servis par la Société)	94 250	40 625	81 250
Impôts, taxes et versements assimilés	58 360	112 942	187 385
Total en DT	400 667	410 926	711 816

NOTE N°27 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Intérêts des emprunts spécifiques aux projets (*)	1 619 316	1 863 141	3 675 776
Intérêts débiteurs des CCB	1 422	9 687	15 838
Intérêts créditeurs des CCB	-	-	-
Intérêts des placements monétaires	-1 824	-	-28 100
Pertes de change	-	-	-
Total en DT	1 618 914	1 872 828	3 663 514

(*) Les intérêts des emprunts spécifiques aux projets, encourus au cours du premier semestre de l'année 2026, s'élèvent à 1 619 316 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 145 546 DT
- Intérêts incorporés dans les stocks de travaux en cours et de travaux terminés : 837 980 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 635 790 DT

NOTE N°28 : PRODUITS DES PLACEMENTS

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Dividendes sur titres de participation	114 910	18 165	27 195
Dividendes sur fonds gérés	13 696	103	105
Autres produits / charges sur fonds gérés	68	-	-
Total en DT	128 674	18 268	27 300

NOTE N°29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Reprise en produits de dépôts et cautionnements reçus des clients	-	5 676	81 749
Divers gains ordinaires	27 392	18 300	44 583
Total en DT	27 392	23 976	126 332

NOTE N°30 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Perte encourue sur contrôle CNSS	-	72 131	72 131
Autres pertes ordinaires	-	-	213
Total en DT	-	72 131	72 344

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

	Semestre clos le 30 juin 2026
Résultat comptable avant impôt	362 493
Réintégrations :	76 752
- Provisions pour dépréciation des titres non cotés	-
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	2 312
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	-
- Provisions pour risques et charges	74 120
- Autres charges non déductibles	120
- Cotisation épargne collective retraite 2025	-
- Contribution de solidarité sociale - CSS	200
Déductions :	-174 556
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes sur titres de participation)	-114 910
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes sur fonds gérés)	-
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-58 824
- Reprises sur provisions pour assurance maladie	-631
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres non cotés	-191
- Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	-
Résultat fiscal	264 689
Amortissements différés 2026	31 333
Résultat fiscal avant déduction des pertes reportables	296 022
Amortissements réputés différés	-272 535
Déficit reportable	-2 850 985
Impôt sur les sociétés (25%)	-
Chiffre d'affaires TTC	9 160 351
Min d'IS (0,2% du CA TTC)	18 321
Avances sur impôt (acomptes provisionnels, retenues à la source ...)	1 060 670
IS à reporter	1 042 349

NOTE N°32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Libellée</i>	<i>Montant au 30 juin 2026</i>
Hypothèques consenties à la BNA (1)	67 154 000
Hypothèques reçues des clients (2)	409 188
Hypothèques reçues du personnel	338 970
Intérêts non courus sur emprunts	3 930 048
Cautions reçues sur marchés	1 337 965
Total en DT	73 170 171

(1) Hypothèques consenties à la BNA

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 30 juin 2026</i>
Lot n°3 Manouba	7 250 000
Jardins d'El Menzah	15 700 000
Sousse	4 600 000
Lot n°23 Nlle Medina	14 368 000
Lot n°1 Manouba	21 400 000
Mourouj VI	2 836 000
Siège Social	1 000 000
Total en DT	67 154 000

(2) Hypothèques reçues des clients

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 30 juin 2026</i>
Boutique n°2 Résidence TASNIM Nasr II	300 000
Appartement F2 Résidence FAÏROUZ Nasr II	109 188
Total en DT	409 188



AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE
49 Avenue UMA, La Soukra 2036 Ariana Tunis
Tel : 71 277 741 – Fax : 71 277 521
Email : contact@cktaudit.com
Site web : www.cktaudit.com



Société d'Expertise Comptable
Rce. Cité Jardins 1- Avenue Alain Savary 1082 Tunis
Tel : 71 842 350 – Fax : 71 891 838
Email : administratif@icca.tn
Site web : www.icca.com

SOCIÉTÉ ESSOUKNA

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société ESSOUKNA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société ESSOUKNA couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, et qui font ressortir des capitaux propres positifs de 28.934.525 DT, y compris le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 344.172 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société ESSOUKNA au 30 juin 2026 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 août 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ C.K.T AUDIT & CONSEIL
Khaled THABET



P/ ICCA
Anis SMAOUI



AMEN PREMIERE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2026 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 47.668.835 un actif net de D : 47.559.589 et un bénéfice de la période de D : 703.742.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN PREMIERE SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2026 ainsi que l'état de résultat l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et en conséquence ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN PREMIERE SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2026 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être à notre avis confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis le 21 juillet 2026

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	28 319 191	32 020 723	34 391 862
Obligations et valeurs assimilées		25 994 892	31 689 625	32 049 858
Titres OPCVM		2 324 298	331 098	2 342 004
Placements monétaires et disponibilités		19 331 976	11 901 066	19 020 553
Placements monétaires	5	18 123 038	11 586 914	13 972 329
Disponibilités		1 208 939	314 152	5 048 224
Créances d'exploitation	6	17 668	9 786	13 960
TOTAL ACTIF		47 668 835	43 931 574	53 426 375
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	89 953	44 820	32 362
Autres créditeurs divers	8	19 293	14 346	29 840
TOTAL PASSIF		109 246	59 166	62 202
ACTIF NET				
Capital	9	46 232 486	42 516 143	50 330 862
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		441	45	53
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 326 662	1 356 221	3 033 258
ACTIF NET		47 559 589	43 872 409	53 364 172
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		47 668 835	43 931 574	53 426 375

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	10	654 019	1 192 672	691 253	1 212 078	2 222 777
Revenus des obligations et valeurs assimilées		492 743	1 031 397	518 257	1 039 082	2 049 781
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		161 276	161 276	172 996	172 996	172 996
Revenus des placements monétaires	11	147 514	317 104	141 589	241 298	581 031
Revenus des prises en pension	12	96 200	204 882	100 053	201 704	412 737
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		897 734	1 714 658	932 895	1 655 080	3 216 546
Charges de gestion des placements	13	(140 827)	(289 227)	(106 588)	(212 111)	(432 839)
REVENU NET DES PLACEMENTS		756 906	1 425 431	826 308	1 442 969	2 783 707
Autres produits		-	-	-	-	16 962
Autres charges	14	(17 686)	(40 923)	(22 278)	(40 908)	(79 211)
RESULTAT D'EXPLOITATION		739 221	1 384 509	804 030	1 402 061	2 721 459
Régularisation du résultat d'exploitation		8 662	(57 847)	(10 255)	(45 841)	311 799
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		747 883	1 326 662	793 775	1 356 221	3 033 258
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(8 662)	57 847	10 255	45 841	(311 799)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		65 962	161 428	2 170 017	125 102	318 368
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		(101 441)	(82 010)	(2 244 299)	(120 664)	(85 400)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		703 742	1 463 927	729 747	1 406 499	2 954 427

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	703 742	1 463 927	729 747	1 406 499	2 954 427
Résultat d'exploitation	739 221	1 384 509	804 030	1 402 061	2 721 459
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	65 962	161 428	2 170 017	125 102	318 368
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(101 441)	(82 010)	(2 244 299)	(120 664)	(85 400)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(2 747 960)	(2 747 960)	(2 731 206)	(2 731 206)	(2 731 206)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	645 256	(4 520 549)	1 627 135	(7 047 183)	896 653
Souscriptions					
- Capital	23 771 549	63 117 472	47 493 891	76 225 479	133 013 679
- Régularisation des sommes non distribuables	34 601	77 151	88 606	117 144	273 776
- Régularisation des sommes distribuables	994 166	3 597 558	2 568 063	4 489 353	7 186 492
Rachats					
- Capital	(23 136 489)	(67 280 912)	(46 177 478)	(83 065 852)	(132 288 679)
- Régularisation des sommes non distribuables	(37 351)	(91 505)	(86 810)	(119 730)	(255 547)
- Régularisation des sommes distribuables	(981 219)	(3 940 313)	(2 259 137)	(4 693 577)	(7 033 068)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 398 962)	(5 804 583)	(374 324)	(8 371 890)	1 119 873
ACTIF NET					
En début de période	48 958 552	53 364 172	44 246 732	52 244 299	52 244 299
En fin de période	47 559 589	47 559 589	43 872 409	43 872 409	53 364 172
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	470 050	519 587	427 437	512 065	512 065
En fin de période	476 606	476 606	441 095	441 095	519 587
VALEUR LIQUIDATIVE	99.788	99.788	99.462	99.462	102.705
TAUX DE RENDEMENT	1.41%	2.84%	1.54%	3.02%	6.20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Juin 2026

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

AMEN PREMIERE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 31 Mars 1993 à l'initiative de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 24 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable AMEN PREMIERE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de AMEN PREMIERE SICAV est confiée à « Amen-Invest » le dépositaire étant l' « AMEN BANK ».

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs assimilées sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30 juin 2026 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN PREMIERE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 28.319.191 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2026	% Actif Net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées			24 892 688	25 994 892	54.66%
Obligations de sociétés			7 900 000	8 137 318	17.11%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5 000	200 000	202 716	0.43%
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-02	10 000	1 000 000	1 043 400	2.19%
TNQXCLYWABG2	AMEN BANK SUB 2026-01	7 000	700 000	712 947	1.50%
TN0003400330	AMEN BANK2008 B	15 000	150 000	150 948	0.32%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	3 000	60 000	62 134	0.13%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	3 000	120 000	126 758	0.27%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	2 000	80 000	82 338	0.17%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	3 000	180 000	190 891	0.40%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2 000	80 000	84 944	0.18%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000	120 000	120 677	0.25%
TN0001300623	BTE 2011/B	5 000	150 000	152 916	0.32%
TN1T1YC5F1E6	BTK 2025-1 TF	4 000	400 000	412 192	0.87%
TNTFJ0AWNBP7	BTK 2025-1 TV	6 000	600 000	618 072	1.30%
TN1T3HF5RKK6	BTK LEASING 2026-1 TV	6 000	600 000	612 605	1.29%
TNUVSEHTMT81	BTK LEASING SUB 2026-1 TF	9 000	900 000	918 821	1.93%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2 000	40 000	41 152	0.09%
TNRVE5COXCO6	TAYSIR 2026-1 TV	5 000	500 000	508 708	1.07%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	2 500	100 000	101 504	0.21%
TNATYLQMS1D3	UBCI SUB 2025-2 CAT C TF	10 000	1 000 000	1 033 672	2.17%
TN0003900248	UIB 2009/1C	16 000	320 000	334 323	0.70%
TN0003900263	UIB 2011/B	20 000	600 000	625 600	1.32%
Emprunt national			4 245 000	4 433 170	9.32%
TNHG2VXQ3BG0	Emprunt national 2022 TR 1 CB	2 000	120 000	122 458	0.26%
TNWRCVSYL730	Emprunt national 2022 TR4 CB TF	6 250	500 000	523 180	1.10%
TN7PM93UZP50	Emprunt national 2022 TR4 CB TV	18 750	1 500 000	1 569 105	3.30%
TN4A4WPDZOC1	Emprunt national 2022 TR 3 CC	5 000	437 500	464 012	0.98%
TNIZ090I5G66	Emprunt national 2022 TR 3 CC TV	5 000	437 500	464 264	0.98%
TN3C6DVEWM76	Emprunt national 2023 TR 1 CB TV	5 000	400 000	410 624	0.86%
TNRLFZ5FIX29	Emprunt national 2024 TR 1 CC TF	2 500	250 000	257 414	0.54%
TN5WI26K4ER0	Emprunt national 2024 TR 2 CC TF	3 000	300 000	303 074	0.64%
TNPDPDY2398	Emprunt national 2024 TR 3 CC TF	3 000	300 000	319 039	0.67%
Bons du Trésor Assimilables			12 747 688	13 424 405	28.23%
TN0008000606	BTA 13 AVRIL 2028 6 70%	1 000	915 000	963 420	2.03%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6 60%	3	2 775	2 961	0.01%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6 60%	12 537	11 829 913	12 458 024	26.19%
Titres des organismes de placement collectif			2 320 518	2 324 298	4.89%
TN0003400256	SICAV AMEN	7 915	500 046	500 046	1.05%
TNGUV3GCXU41	FCP MCP SAFE FUND	7 401	1 220 355	1 244 508	2.62%
TN7I1N6O2LA1	FCP SMART CASH	4 460	500 104	473 621	1.00%
TNYAVEEFVIB8	FCP SMART CASH PLUS	10	100 012	106 124	0.22%
TOTAL GENERAL			27 213 206	28 319 191	59.54%
Pourcentage par rapport au total des actifs					59.41%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 18.123.038 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
COMPTES A TERME		4 000 000	4 075 594	8.57%
	Compte à terme au 06/07/2026 (180 jours au taux de 8 19%)	2 000 000	2 062 827	4.34%
	Compte à terme au 24/08/2026 (90 jours au taux de 8 09%)	2 000 000	2 012 767	4.23%
CERTIFICATS DE DEPOTS		9 303 313	9 328 658	19.61%
TNZODBZ423R9	Certificat de dépôt AMEN BANK au 03/07/2026 (10 jours au taux de 7 99%)	2 495 571	2 499 113	5.25%
TN2TOFCR0MW3	Certificat de dépôt BNA au 07/01/2027 (210 jours au taux de 7 99%)	1 446 561	1 451 444	3.05%
TN9ZWT2DW3H2	Certificat de dépôt BTE au 07/09/2026 (90 jours au taux de 7 80%)	1 477 048	1 482 577	3.12%
TNXX8OKG7LU3	Certificat de dépôt BNA au 08/01/2027 (200 jours au taux de 7 99%)	965 998	967 466	2.03%
TN9KWGHYNWM0	Certificat de dépôt BTE au 08/12/2026 (180 jours au taux de 7 99%)	1 938 536	1 945 131	4.09%
TNWWU0MLECH9	Certificat de dépôt BTE au 09/10/2026 (120 jours au taux de 7 85%)	979 600	982 928	2.07%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES		4 700 295	4 718 785	9.92%
	Pension livrée BT au 05/10/2026 (97 jours au taux de 7 64%)	1 300 075	1 300 346	2.73%
	Pension livrée BIAT au 06/07/2026 (31 jours au taux de 7 99%)	2 000 059	2 011 588	4.23%
	Pension livrée BIAT au 08/07/2026 (30 jours au taux de 7 99%)	400 078	402 117	0.85%
	Pension livrée BIAT au 10/07/2026 (30 jours au taux de 7 99%)	1 000 083	1 004 735	2.11%
TOTAL		18 003 609	18 123 038	38.11%
Pourcentage par rapport au total des actifs				38.02%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 juin 2026 un montant de D : 17.668 contre D : 9.786 à la même date de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées ⁽¹⁾	100 000	100 000	100 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM ⁽¹⁾	(100 000)	(100 000)	(100 000)
Obligation échue à encaisser	44	244	44
Intérêt courus sur compte rémunéré	17 623	6 514	13 916
Retenue à la source sur commissions	-	3 028	-
TOTAL	17 668	9 786	13 960

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt selon la catégorie de 8 2% à 11 6% et de TMM+3% à TMM+4 6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA » et ce à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV. Néanmoins à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019 aucun montant n'a été réglé. L'AMEN PREMIERE SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 100 KDT parmi les créances d'exploitation et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2026 à D : 89.953 contre D : 44.820 au 30.06.2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	10 101	9 421	10 940
Dépositaire	79 851	35 399	21 422
	<u>89 953</u>	<u>44 820</u>	<u>32 362</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 juin 2026 un montant de D : 19.293 contre D : 14.346 à la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	4 280	4 009	4 621
Retenue à la source à payer	4 782	-	5 539
Jetons de présence	9 800	9 247	18 815
TCL	431	434	692
Commissions sur pensions livrées	-	656	173
TOTAL	<u>19 293</u>	<u>14 346</u>	<u>29 840</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 juin 2026 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2025

Montant	50 330 862
Nombre de titres	519 587
Nombre d'actionnaires	452

Souscriptions réalisées

Montant	63 117 472
Nombre de titres émis	651 589
Nombre d'actionnaires nouveaux	9

Rachats effectués

t	Montant	(67 280 912)
	Nombre de titres rachetés	(694 570)
	Nombre d'actionnaires sortants	(35)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	161 428
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(82 010)
Régularisation des sommes non distribuables	(14 354)

Capital au 30-06-2026

Montant	46 232 486
Nombre de titres	476 606
Nombre d'actionnaires	426

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 654.019 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 contre D : 691.253 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	139 467	253 723	54 243	113 597	223 034
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	353 276	777 674	464 014	925 486	1 826 747
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>					
<i>Revenus des titres OPCVM</i>					
- Dividendes	161 276	161 276	172 996	172 996	172 996
TOTAL	654 019	1 192 672	691 253	1 212 078	2 222 777

Note11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 147.514 contre D : 141.589 pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Intérêts des dépôts à vue	13 300	26 200	7 462	13 694	36 214
Intérêts sur comptes à terme	58 470	111 920	83 778	109 813	231 291
Intérêts sur certificats de dépôt	69 478	153 189	26 476	75 495	230 058
Intérêts sur billets de trésorerie	6 266	25 795	23 873	42 296	83 469
TOTAL	147 514	317 104	141 589	241 298	581 031

Note 12 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 96.200 contre D : 100.053 pour la même période de l'exercice 2025 et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées et se détaille comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Intérêts des pensions livrées	96 200	204 882	100 053	201 704	412 737
TOTAL	96 200	204 882	100 053	201 704	412 737

Note 13 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 140.827 contre D : 106.588 pour la même période de l'exercice 2025 et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Commission de gestion	-				-
Rémunération du dépositaire et du distributeur	30 426 110 401	63 850 225 377	29 122 77 466	57 954 154 157	118 834 314 005
TOTAL	140 827	289 227	106 588	212 111	432 839

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 17.686 contre D : 22.278 pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Redevance CMF	12 170	25 540	11 649	23 182	47 533
Jetons de présence	3 105	7 785	4 732	9 412	18 980
Services bancaires et assimilés	1 445	3 847	3 029	3 607	4 621
TCL	965	3 350	2 868	4 308	7 676
Contribution Sociale de Solidarité	-	400	-	400	400
TOTAL	17 686	40 923	22 278	40 908	79 211

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de l'AMEN PREMIERE SICAV est confiée à la Société "AMEN INVEST".

Celle - ci est chargée de la gestion de portefeuille et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0 25% TTC de l'actif net.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0 12% TTC si l'actif net est de moins de 10 MD
- * 0 09% TTC si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD
- * 0 07% TTC si l'actif net est plus de 20 MD.

Et ce avec un minimum de 7.140 Dinars TTC par an et un maximum de 29.750 Dinars TTC par an.

AMEN BANK est chargée également de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations le distributeur perçoit une rémunération annuelle de 0 595% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.